



Observatoire Métropolitain des **Solidarités**

Juin 2021

# Atlas des politiques sociales et médico-sociales

## Atlas Jeunesse



Projet  
Métropolitain  
**des Solidarités**

2017 - 2022

**GRAND LYON**  
la métropole



## SOMMAIRE

<b>I - Démographie des jeunes .....</b>	<b>4</b>
La répartition territoriale des jeunes .....	4
La structure par âge.....	6
<b>II - Ménages, famille et logement.....</b>	<b>10</b>
Les ménages .....	10
Les familles monoparentales .....	12
Le statut d'occupation des ménages .....	14
La demande de logement locatif social .....	16
<b>III - Scolarité et diplômes .....</b>	<b>18</b>
Les collèves .....	18
La déscolarisation .....	20
Les jeunes sortis du système scolaire .....	26
Les étudiants .....	28
<b>IV - Revenus, activité et emploi .....</b>	<b>30</b>
Le niveau de revenus des jeunes .....	30
La composition des revenus .....	32
Les allocataires CAF à bas revenus .....	34
Le statut d'activité .....	36
Les conditions d'emploi.....	38
Les secteurs d'activités.....	40
Les créateurs d'entreprises.....	42

# La répartition territoriale des jeunes

**Dans la métropole de Lyon, la population est plus jeune que dans les autres grandes agglomérations françaises, grâce notamment à Lyon et Villeurbanne.**

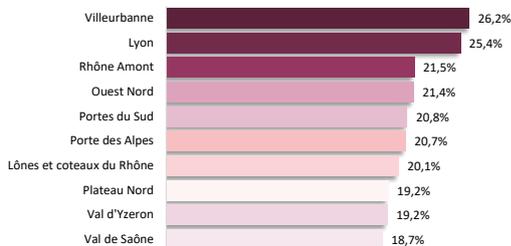
## La ville centre et les communes de l'est, principaux viviers de la jeunesse métropolitaine

D'après l'INSEE, la métropole de Lyon compte près de 316 800 personnes dont l'âge se situe entre 10 et 25 ans. Cette tranche d'âge représente 22,9% de la population totale du territoire (10-15 ans 6,9% et 16-25 ans 16%). À Lyon, plus de 131 300 jeunes (10-25 ans) sont recensés, soit 41,4% des 10-25 ans du territoire métropolitain.

En dehors de la ville centre, ce sont les principales concentrations humaines de l'est de la métropole (première voire deuxième couronne périurbaine) qui comptent le plus grand nombre d'habitants appartenant à la tranche des 10-25 ans. À l'image de Villeurbanne (38 714 / 26,2%), Vénissieux (14 036 / 21,3%), Vaulx-en-Velin (12 010 / 24,2%), Saint-Priest (9 112 / 19,7%), Bron (9 061 / 21%), Caluire-et-Cuire (7 799 / 18%), Meyzieu (6 614 / 19,6%) ou Rillieux-la-Pape (6 311 / 21%), les jeunes représentent 1 habitant sur 5 voire 1 habitant sur 4.

## Taux des jeunes de 10-25 ans

Source : Insee RP\_2017



## Une métropole lyonnaise relativement jeune portée par Lyon et Villeurbanne.

La métropole de Lyon présente un profil démographique plus jeune que la moyenne nationale (respectivement 22,9% et 19,1%). En comparaison avec d'autres grandes collectivités à l'échelle nationale, la part des 10-25 ans dans la métropole lyonnaise est similaire à celle calculée pour l'Eurométropole de Strasbourg. Elle se situe au-dessus de la métropole du Grand Paris (20,1%) et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (20%). Elle est également de plusieurs points au-dessus de la proportion des 10-25 ans observée pour différentes collectivités du sud-est de la France (Métropole-Toulon-Provence-Méditerranée 17,0%, Métropole Nice Côte d'Azur 17,6%, Métropole d'Aix-Marseille-Provence 19,3%).

En parallèle, la moitié ouest de la France comporte de nombreux territoires où la proportion des 10-25 ans est supérieure à celle calculée pour la métropole lyonnaise (Bordeaux Métropole 23,4%, Toulouse Métropole 24,1%, Rennes Métropole 25,5%).

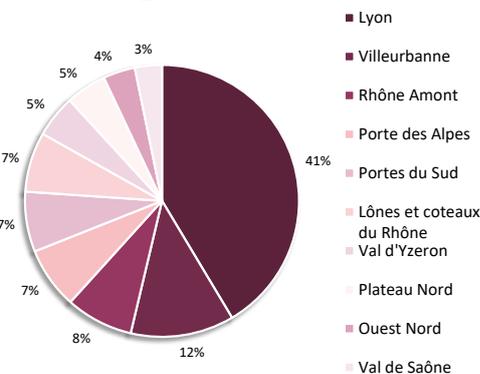
Au niveau régional, la métropole grenobloise présente les rangs de 10-25 ans les plus étoffés (23,3%) devant le Métropole de Lyon et la métropole stéphanoise (20,6%).

À l'échelle des Conférences territoriales des maires (CTM), une stratification en trois classes apparaît :

- la part des 10-25 ans est inférieure à 20% dans trois CTM (Val de Saône 18,7%, Val d'Yzeron 19,1% et Plateau Nord 19,2%) ;
- cinq CTM enregistrent une part des 10-25 ans comprise entre 20% et 22% (Lônes et Coteaux du Rhône 20,1%, Portes des Alpes 20,7%, Portes du Sud 20,8%, Ouest Nord 21,4%, Rhône Amont 21,5%) ;
- Lyon et Villeurbanne se détachent nettement pour leurs valeurs élevées, respectivement 25,4% et 26,2%. Avec 170 000 jeunes de 10 à 25 ans, elles représentent 54% des jeunes grand métropolitains.

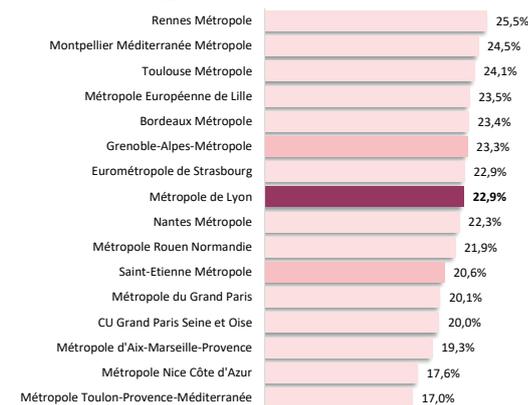
## Répartition des jeunes (10-25) dans la métropole de Lyon

Source : Insee RP\_2017

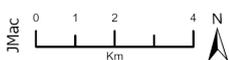
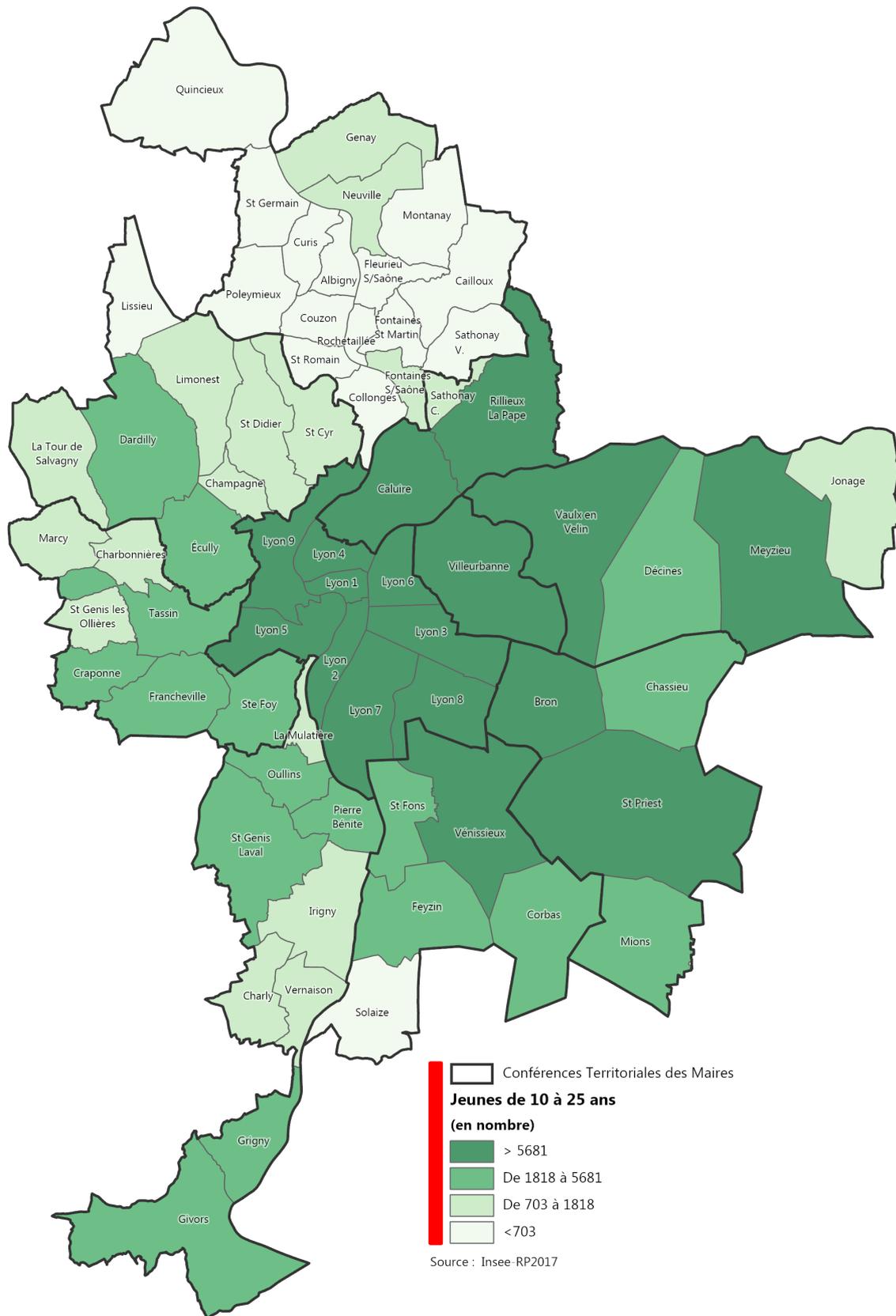


## La part des 10-25 ans dans les grandes métropoles de France

Source : Insee RP\_2017



**Nombre de jeunes de 10-25 ans**



## La structure par âge

### Les 10-25 ans, un marqueur de la segmentation spatiale de la métropole de Lyon

Une segmentation spatiale de la population de la métropole de Lyon est perceptible au sein de la tranche d'âge des 10-25 ans. Elle transparait à travers une dichotomie centre-périphérie, où les plus jeunes (10-15 ans) sont davantage présents dans les CTM se trouvant hors du « cœur » de la métropole.

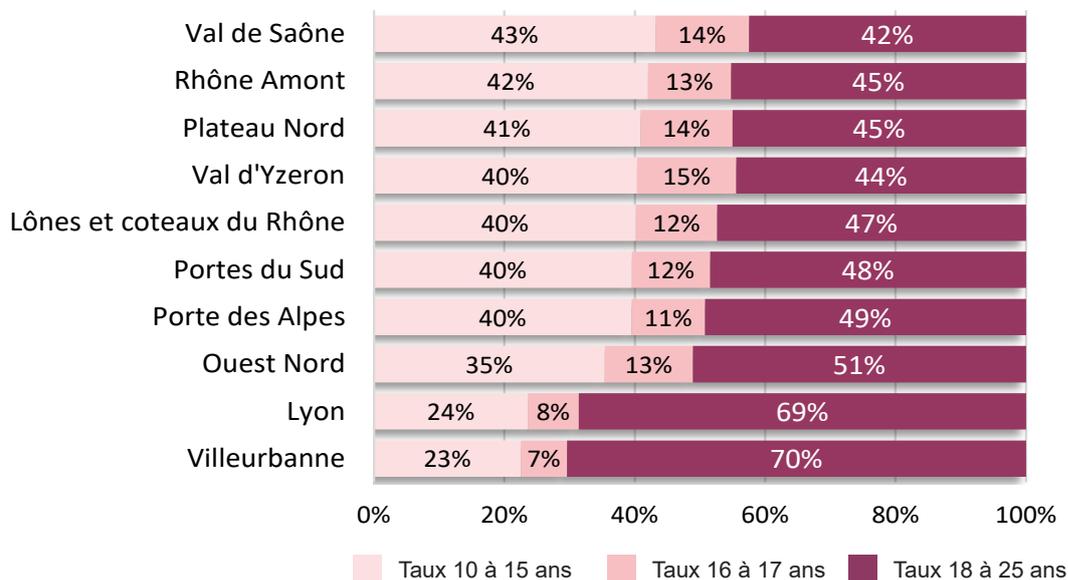
Cette situation va de pair avec le processus de périurbanisation qui touche les grandes agglomérations, et ses conséquences sur les choix résidentiels des familles et la taille des ménages.

Les 16 à 25 ans (221 365 personnes) représentent 69,9% des 10-25 ans de la métropole de Lyon. Cette valeur est proche de celles observées dans les intercommunalités de Nantes (69,0%), Strasbourg (71,2%) et Grenoble (71,3%), mais quelques points en retrait par rapport aux métropoles de Bordeaux (72,7%), Rennes (72,9%), Montpellier (74,3%) ou Toulouse (75,1%).

Les 16-25 ans se concentrent dans les CTM de Lyon (78,5%) et Villeurbanne (76,6%), terres d'accueil d'étudiants et de nombreux jeunes actifs.

#### Composition de la tranche 10-25 ans

Source : Insee - RP 2017

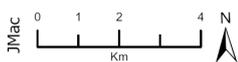
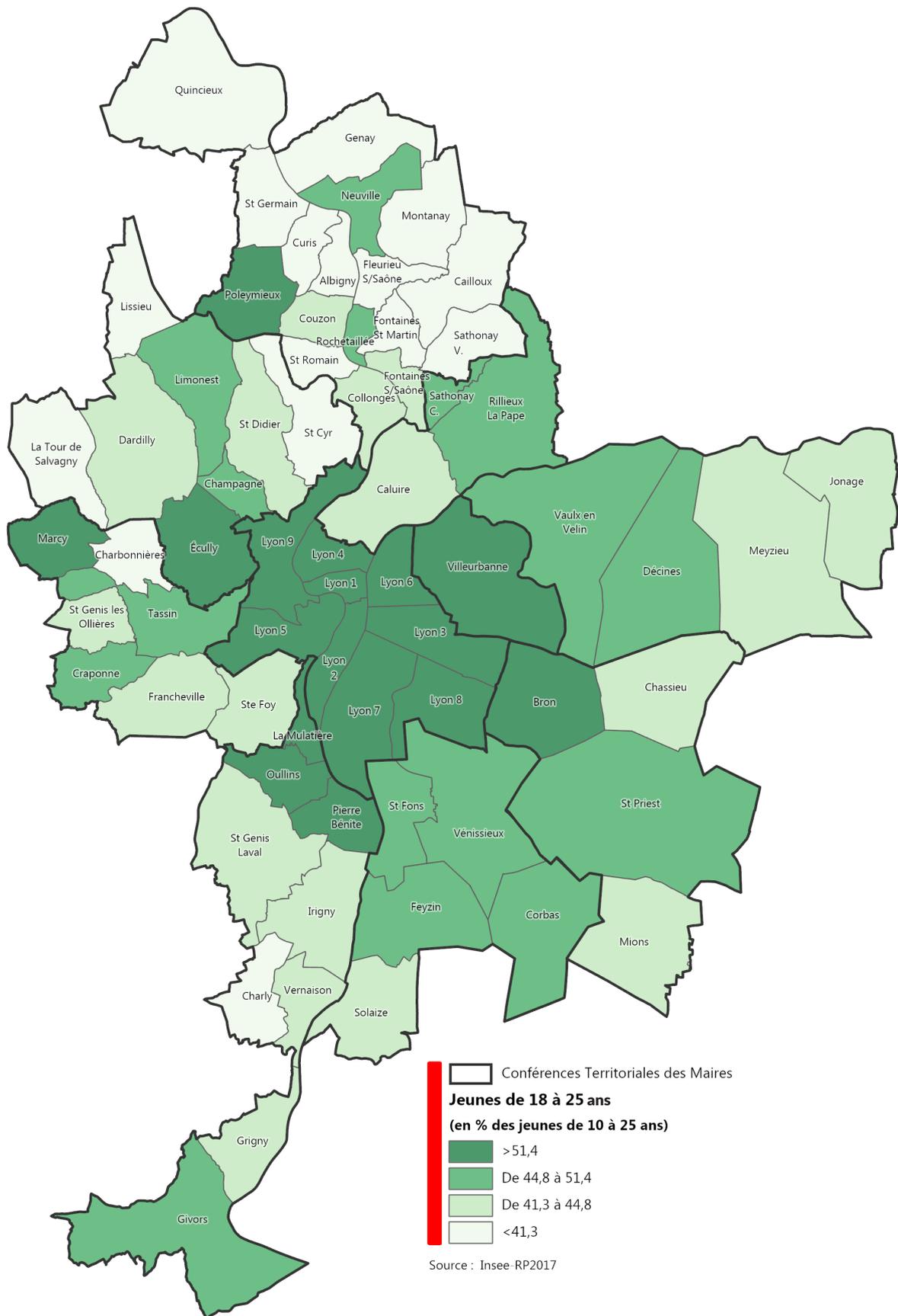


Un focus spécifique sur la part des jeunes adultes (18-25 ans) permet de mesurer l'attractivité du cœur de l'agglomération (Lyon 71,2% et Villeurbanne 69,4%) pour ce profil de population. La richesse du tissu universitaire, le dynamisme économique (accès à l'emploi des jeunes diplômés, apprentissage, formation en alternance...) ou encore l'offre culturelle et de loisirs en sont les principaux moteurs. À l'ouest de Lyon, cette attractivité touche des communes limitrophes telles Oullins, Ecully ou

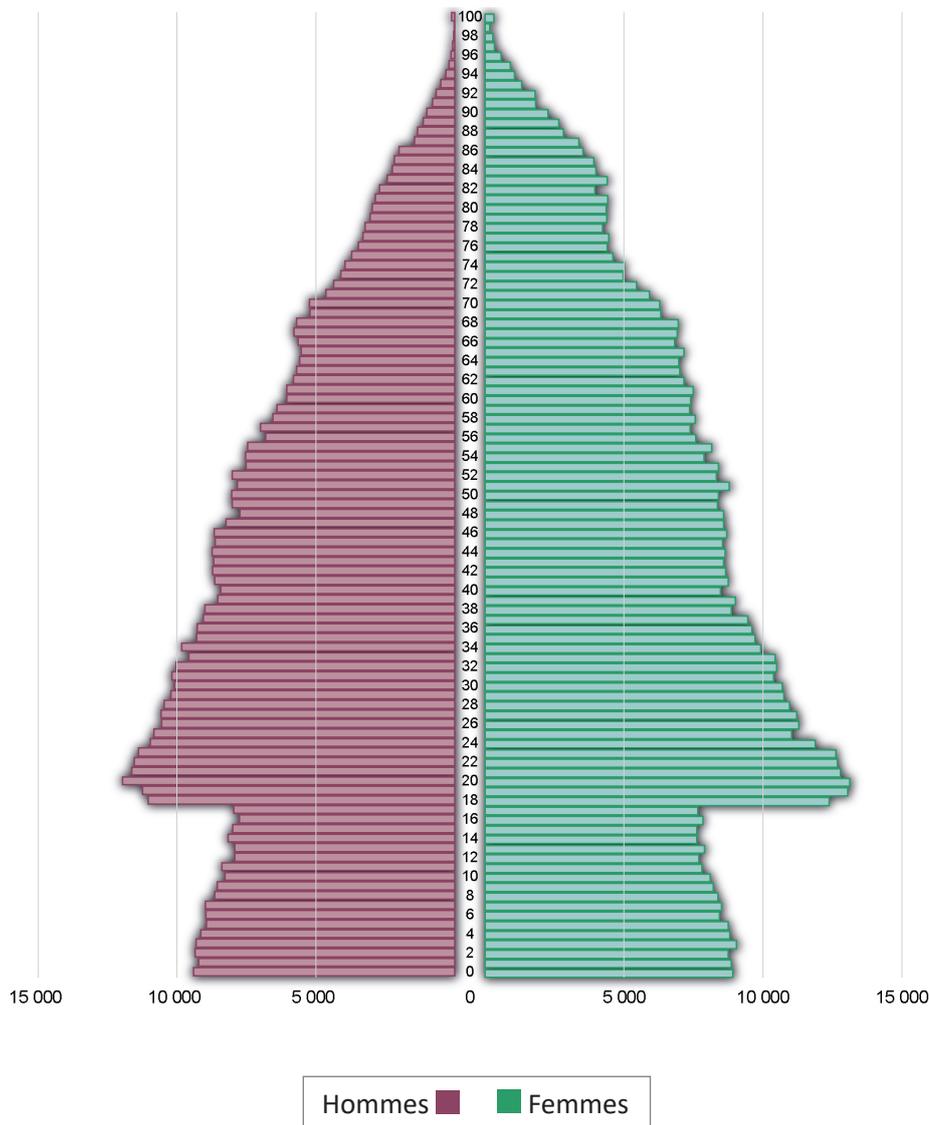
Pierre-Bénite voire des localités plus éloignées à l'image de Marcy l'Etoile, du fait de la présence d'un site d'enseignement majeur.

La part des 18-25 ans dans la jeunesse suit des variations assez importantes d'une commune à l'autre, rendant parfois complexe la lecture à l'échelle des CTM. La CTM Val de Saône est celle où la part des 18-25 ans dans la jeunesse est la plus faible (42%).

**Part des jeunes de 18-25 ans parmi l'ensemble des jeunes de 10-25 ans**



## Pyramide des âges de la métropole en 2017



La pyramide des âges de la métropole de Lyon est fortement conditionnée par l'arrivée massive des jeunes étudiants. Ce sont donc les pyramide des âges de Lyon et de Villeurbanne qui sont déséquilibrée sur la tranche d'âge des 18 à 40 ans avec une sur-représentation de jeunes en étude, ou de jeunes actifs. Les autres CTM présentent un profil plus équilibré entre les générations même si les jeunes sont proportionnellement plus nombreux à l'est, les seniors plus nombreux à l'ouest.

Source : Insee - RP 2017

### Âge moyen

#### Définition

Sont distingués, l'âge par génération et l'âge en années révolues.

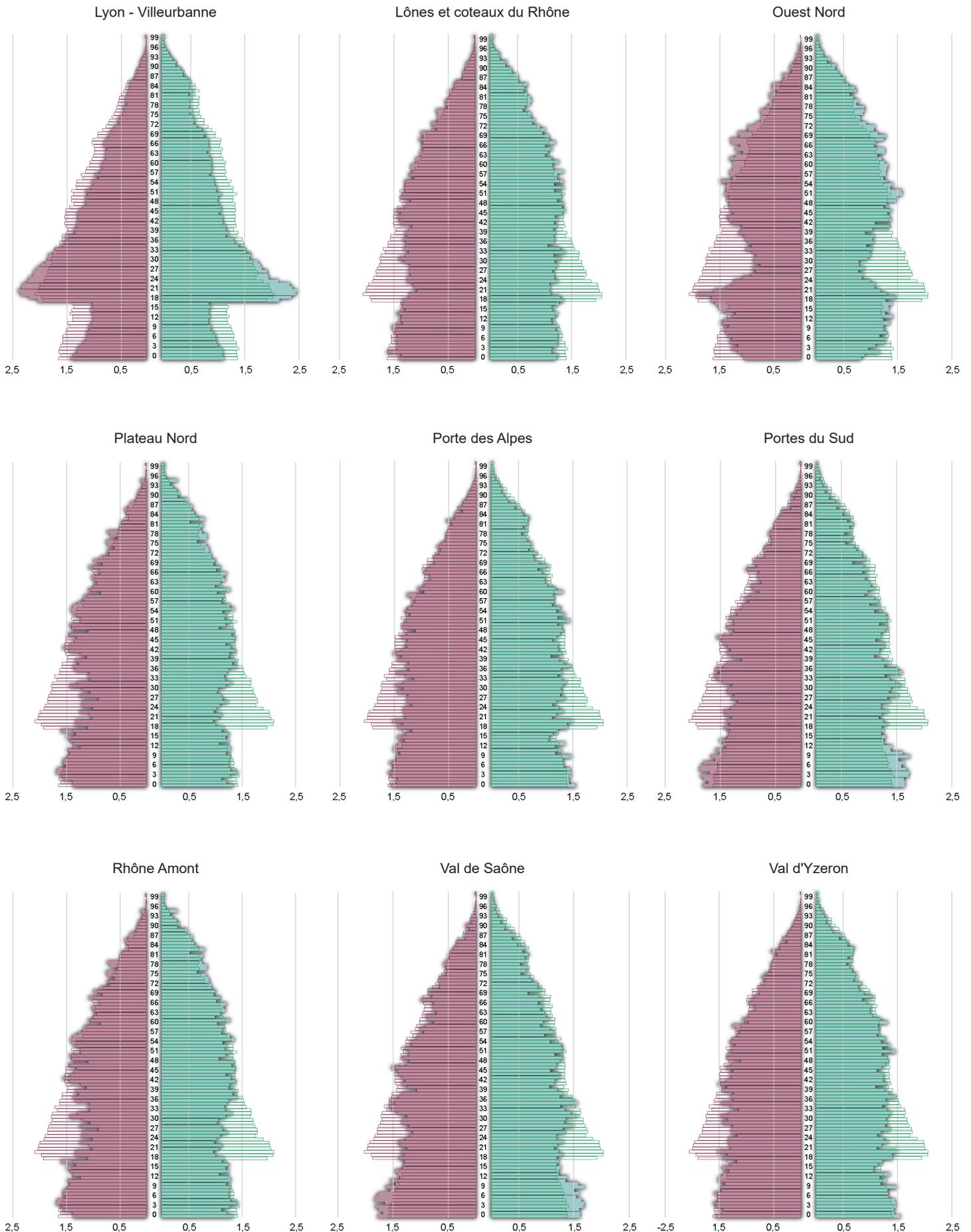
L'âge par génération ou âge atteint dans l'année est la différence entre l'année considérée et l'année de naissance de l'individu. Cet âge est aussi appelé « âge en différence de millésimes ». L'âge en années révolues ou âge atteint au dernier anniversaire est l'âge atteint par les personnes lors de leur dernier anniversaire. Dans une même génération, l'âge en années révolues n'est pas le même pour toutes les personnes. Il dépend de la date du recensement. La pyramide utilise l'approche par génération.

#### Limites de l'indicateur

Depuis 2009, l'âge des personnes est estimé pour chaque commune de 10 000 habitants et plus. Par exemple, le nombre d'habitants âgés de 18 ans en 2017 correspond au nombre de personnes de 18 ans sondés en 2015, en 2016, en 2017, en 2018 et en 2019 et redressés pour chacune de ces années. L'âge est en réalité figé pendant 5 ans.

### Pyramide des âges par CTM en 2017

Hommes de la CTM Femmes de la CTM Hommes Métropole Femmes Métropole



## Les ménages

### De jeunes adultes vivant majoritairement seuls ou en colocation

Des spécificités sont perceptibles dans les ménages des moins de 26 ans, en comparaison avec la structure des ménages pour l'ensemble de la population de la métropole de Lyon.

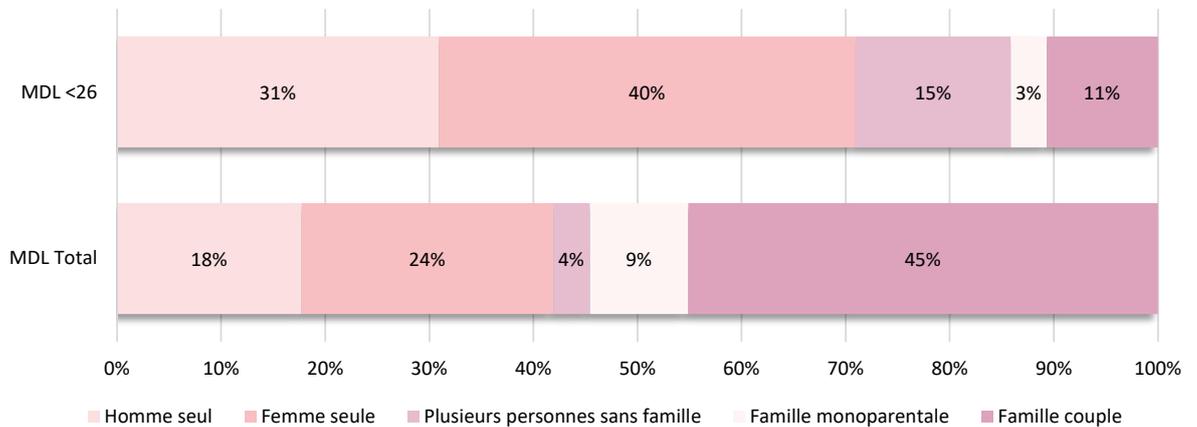
La part des ménages composés d'une personne seule (le plus fréquemment une femme) est sur-représentée parmi les ménages de moins de 26 ans (71%, contre 41,9% pour la population générale), tout comme celle des ménages composés de plusieurs personnes sans famille (14,9% contre 3,5%).

Ces constats sont caractéristiques des territoires qui comptent de nombreux étudiants et jeunes actifs. Ils sont en effet nombreux à vivre seul ou en colocation.

Les ménages sous la forme de familles avec couple représentent 10,7% des ménages de moins de 26 ans, et 45,1% des ménages toutes tranches d'âge confondues de la métropole de Lyon.

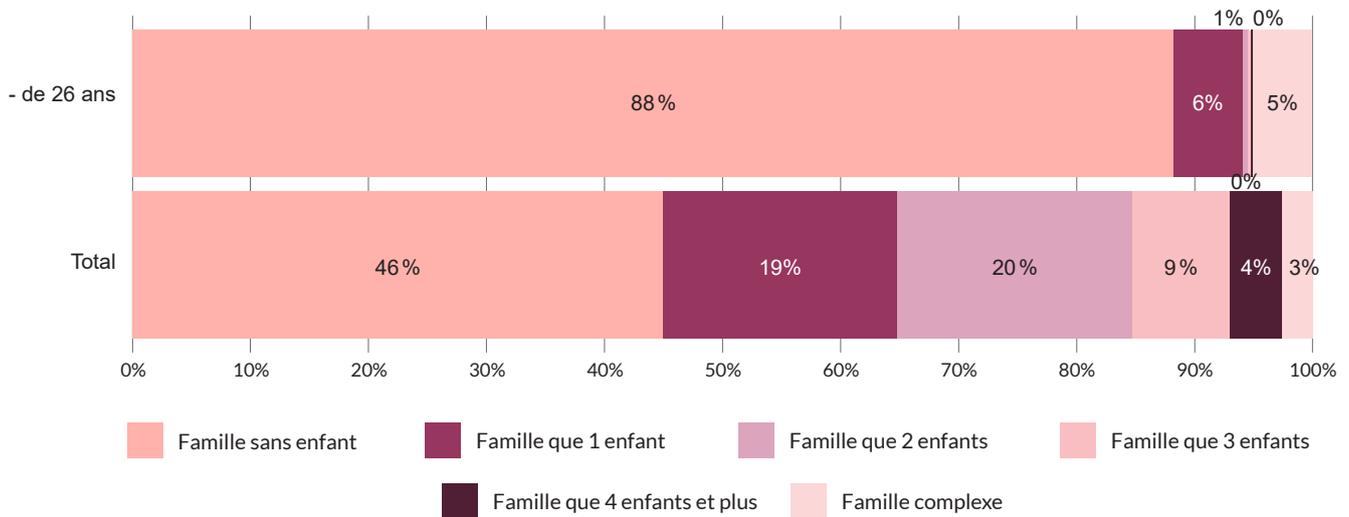
#### Structure des ménages

Source : Insee - RP 2017



### Les enfants dans les familles avec couple

Source : Insee - RP 2017



Au sein des ménages de moins de 26 ans, 87,8% des couples n'ont pas d'enfant (contre 46,3% pour l'ensemble de la population de la métropole lyonnaise). De la même manière, les couples avec plusieurs enfants sont significativement moins nom-

breux. En revanche, la proportion de familles complexes est plus élevée chez les moins de 26 ans (4,5%, soit +2 points). Dans 43% des cas, il s'agit d'une famille sans enfant mais résidant avec une personne isolée.

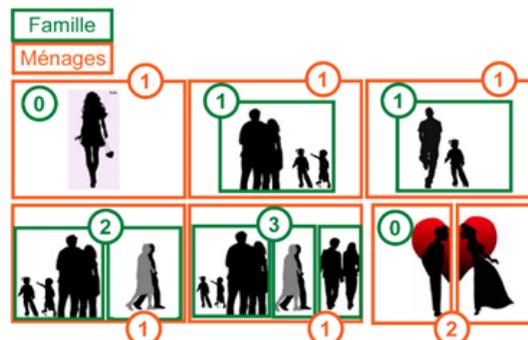
#### Un ménage complexe

##### Définition

Un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale). Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées. Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes. Ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation. Il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages (INSEE).

##### Vocabulaire

Pour l'Insee un ménage correspond au groupe d'habitant d'une « résidence principale », alors que la famille est un lien entre au moins 2 personnes (couple ou parent/enfant) qui vivent sous le même toit, donc plusieurs familles peuvent composer le ménage. Et un ménage peut ne comporter aucune famille.



## Les familles monoparentales

### Les jeunes familles monoparentales en très grande fragilité

60 000 ménages sont composés d'une famille monoparentale dans la métropole de Lyon, et 3,7% sont des ménages de moins de 26 ans, soit 2 186 ménages. Ces familles cumulent les fragilités socio-économiques.

Les familles monoparentales comptent pour 3,5% des familles chez les moins de 26 ans, quand elles comptent pour 9,4% toutes tranches d'âge confondues. Le plus souvent (à 85,9% chez les moins de 26 ans et 84,1% dans la population générale de la métropole lyonnaise), la famille monoparentale est composée d'une femme avec enfant(s).

Parmi les familles monoparentales de moins de 26 ans, 62,1% des ménages ont un seul enfant, 21,7% ont deux enfants, 9% des ménages ont trois enfants, et 7% ont 4 enfants ou plus, mais ces derniers ne représentent que 150 ménages. La grande majorité des ménages monoparentaux n'a qu'un seul enfant (1 300 ménages).

En termes de répartition géographique, la proportion des familles monoparentales est plus importante dans des communes de la moitié est de la métropole de Lyon telles que Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape ou Vénissieux.

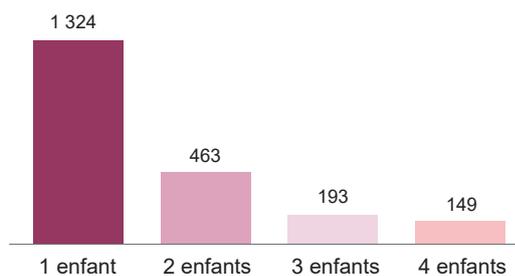
Pour se loger, les jeunes ménages monoparentaux sont principalement accueillis dans des logements sociaux. Ainsi, 6 ménages sur 10 accèdent au logement social et 2 ménages résident dans le parc locatif privé. La part des autres ménages restants est atypique puisque 1,5 ménages sur 10 disposent de son propre logement (propriétaire) et 0,5 trouve un logement meublé voire gratuit.

La tendance pour l'ensemble des ménages monoparentaux est à l'augmentation en nombre et en proportion. Ce sont les CTM de Portes du sud et Rhône Amont qui ont les plus fortes proportions de ménages monoparentaux.

Toutefois, la répartition territoriale des ménages monoparentaux totaux et des monoparentaux jeunes n'est pas la même. Les jeunes sont moins présents dans les communes du centre. Certaines communes de l'ouest auront une proportion plus forte de familles monoparentales comme à Saint-Didier-au-Mont-d'Or ou la tour-de-Salvagny.

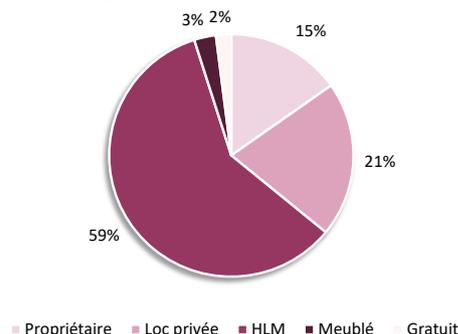
#### Les familles monoparentales de - 26 ans

Source : Insee - RP 2017



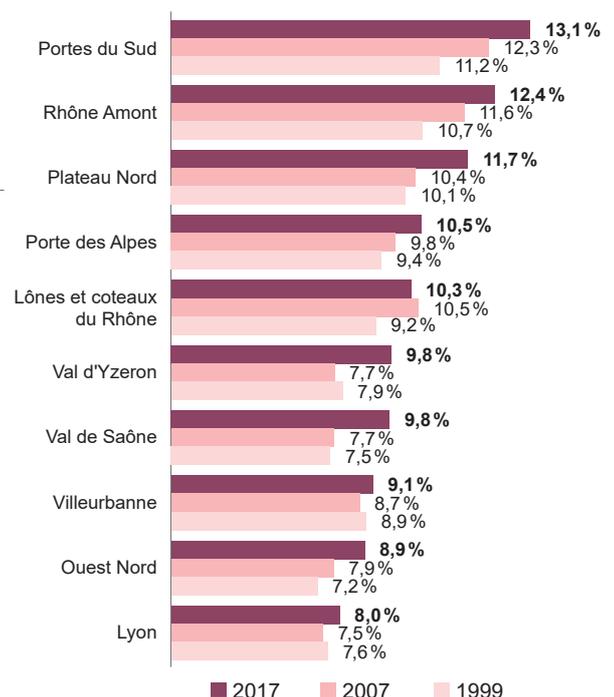
#### Statut occupation du logement si famille monoparentale - 26 ans

Source : Insee - RP 2017

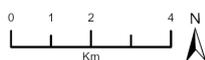
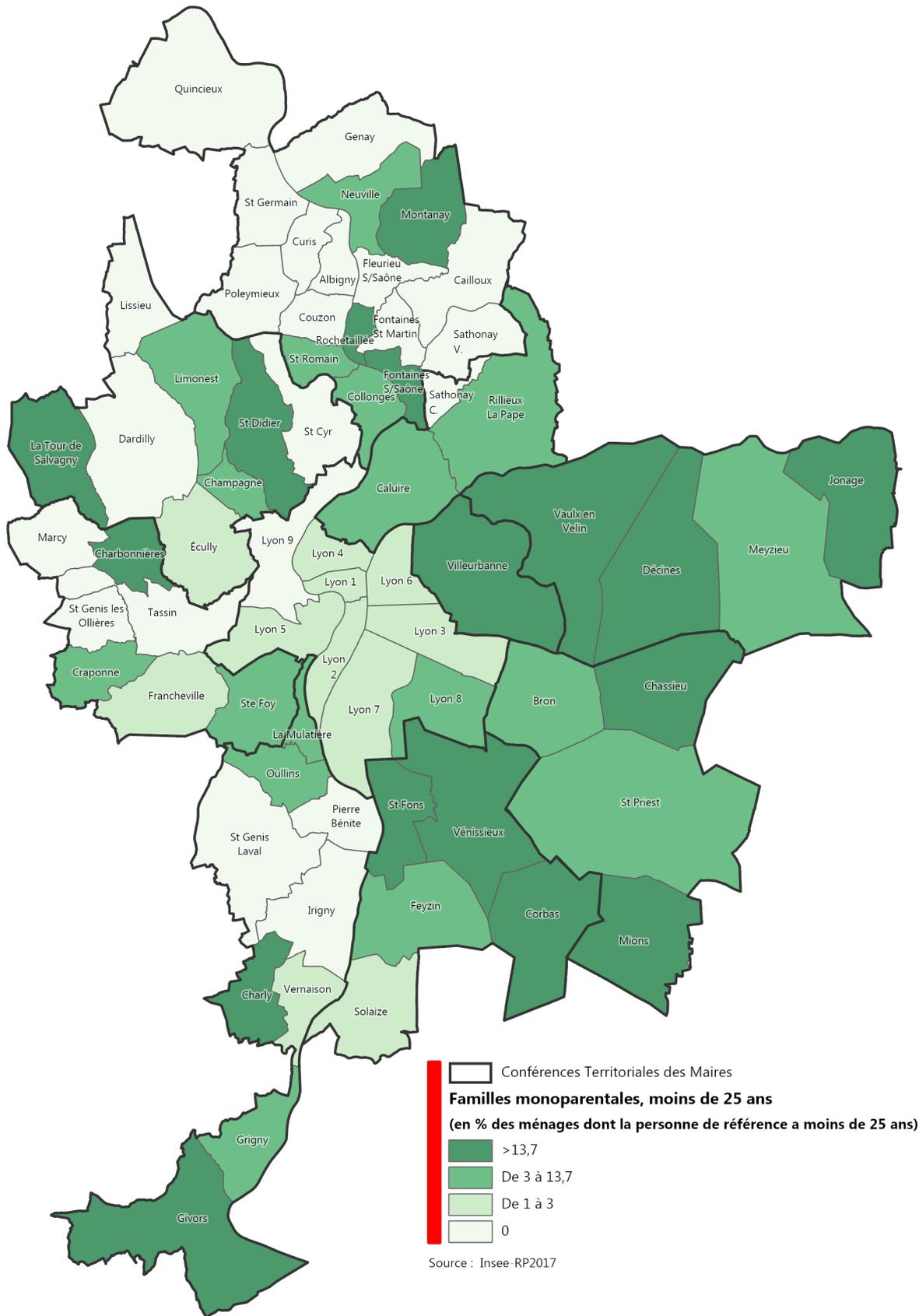


#### Évolution de la proportion des ménages en famille monoparentale (ensemble des ménages)

Source : Insee - RP 2017



**Part des familles monoparentales parmi les ménages dont la personne de référence a moins de 25 ans**



## Le statut d'occupation des ménages

### Un jeune sur dix occupe une location privée vide ou meublée

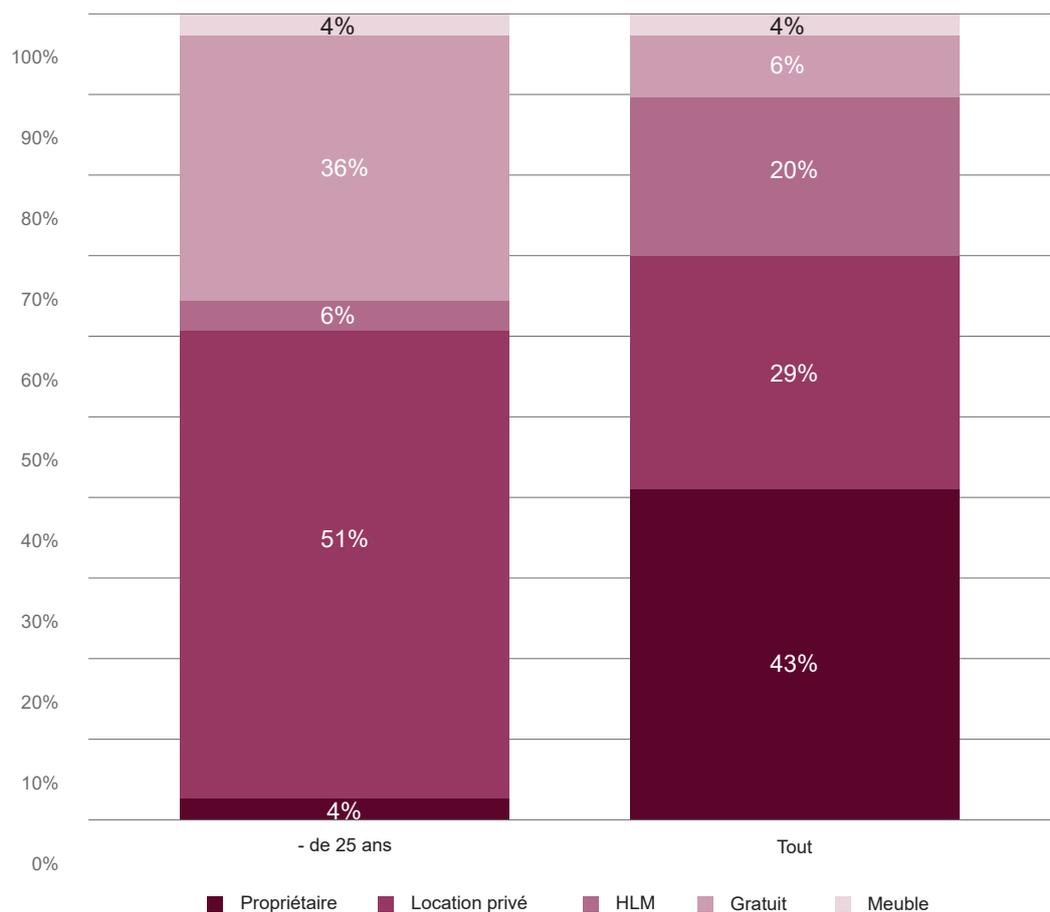
Les statuts d'occupation les plus usités des ménages de moins de 26 ans sont différents de ceux observés pour la population de la métropole de Lyon dans son ensemble. Les jeunes se tournent davantage vers la location privée (50,8%) et les logements meublés (35,9%) quand la population générale est

propriétaire de son logement à 42,7% ou en location (parc privé 29,4%, HLM 19,9%).

Ce sont les jeunes ménages qui occupent principalement le parc meublé.

#### Statut d'occupation du logement

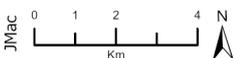
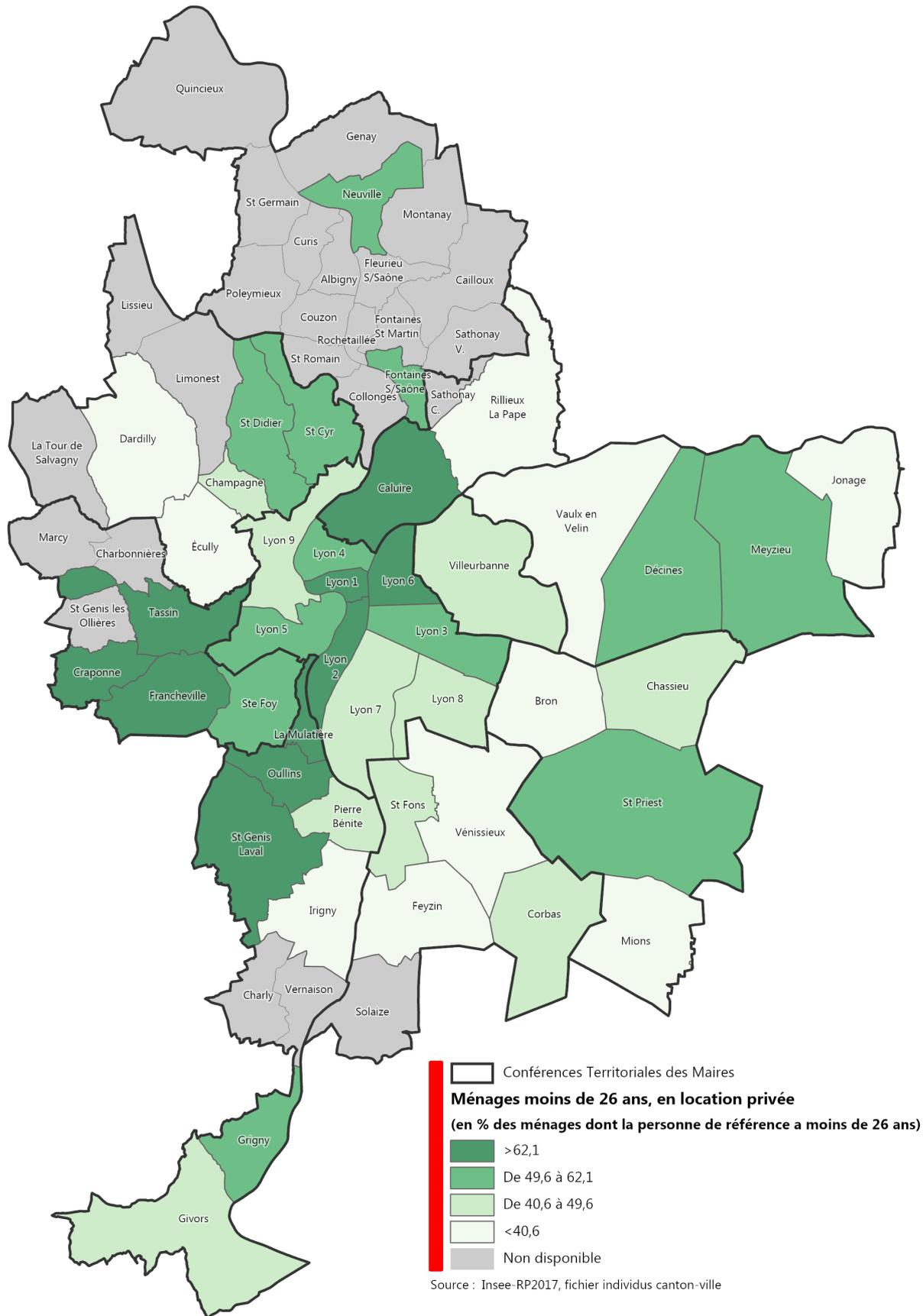
Source : Insee - RP 2017



La location dans le parc privé par les moins de 26 ans est plus largement pratiquée dans la moitié ouest de la métropole de Lyon (Craponne, Francheville, Tassin-la-Demi-Lune, Saint-Genis-Laval, Oullins, La Mulatière) et, de façon plus éparse, au nord (Caluire-et-Cuire, Fontaines-sur-Saône, Neuville-sur-Saône) et à l'est de Lyon (Décines-Charpieu, Meyzieu, Saint-Priest).

Le recours des ménages de moins de 26 ans aux logements meublés est plus fréquent en proximité des communes centrales de la métropole : à Lyon, dans l'ouest (Dardilly, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Ecully, Pierre-Bénite) et dans l'est (Villeurbanne, Bron, Vaulx-en-Velin, Vénissieux).

**Part des ménages dont la personne référente a moins de 26 ans en location privé**



## La demande de logement locatif social

### Plus d'une attribution de logement social sur huit est destinée à un demandeur de moins de 25 ans.

La métropole de Lyon compte 5 922 demandes actives (demandes en attente) de la part d'un demandeur de moins de 25 ans en 2019, soit 8% de l'ensemble des demandes actives.

Parmi ces demandes actives, 1 262 sont satisfaites ce qui représente une demande sur cinq (l'ensemble des attributions à destination des jeunes représente 13% des attributions totales).

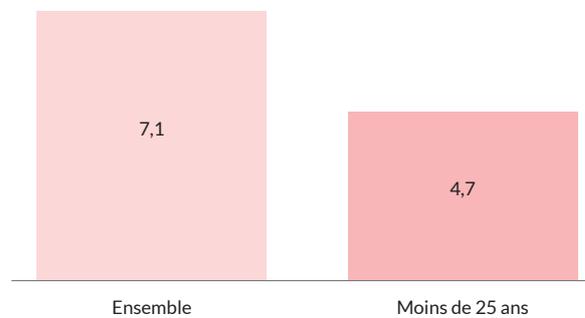
La pression de la demande (demandes actives/attributions) permet de mesurer les écarts par CTM. Globalement la pression pour les demandes venant des jeunes (1 demande satisfaite pour 4,7 demandes

effectuées) est bien inférieure à celle concernant l'ensemble des ménages (1 demande satisfaite pour 7,1 effectuées).

Les CTM les plus en tension sont celles de Portes des Alpes et de Lyon. Le parc social étant conséquent en première couronne Est, la pression de la demande y est plus faible, et donc plus favorable aux locataires en recherche de logement. Ainsi la CTM de Rhône Amont arrive à satisfaire plus d'un demandeur sur deux. Les quartiers de la politique de la ville offrent en ce sens un accès plus fluide au parc locatif social.

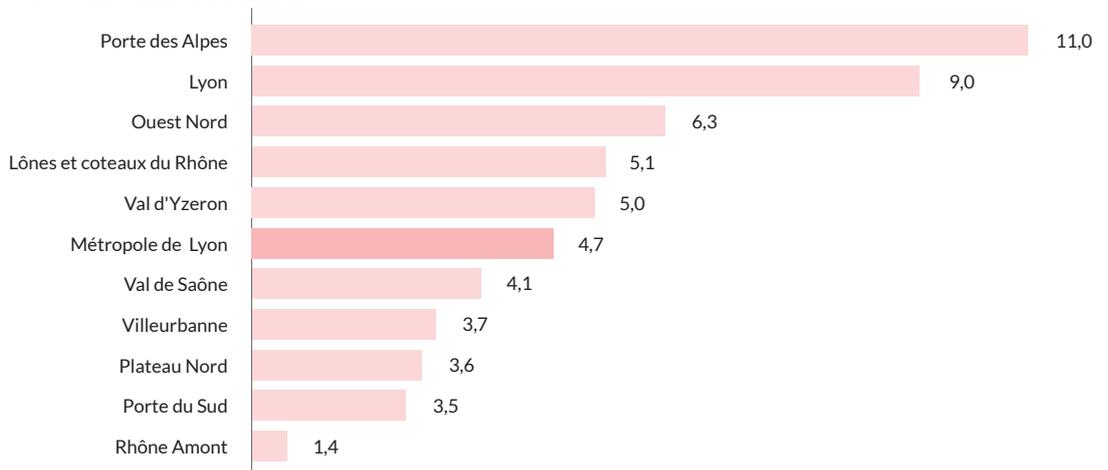
### Pression de la demande en logement locatif social en 2019

Source : Fichier commun de la demande 2019

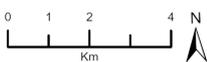
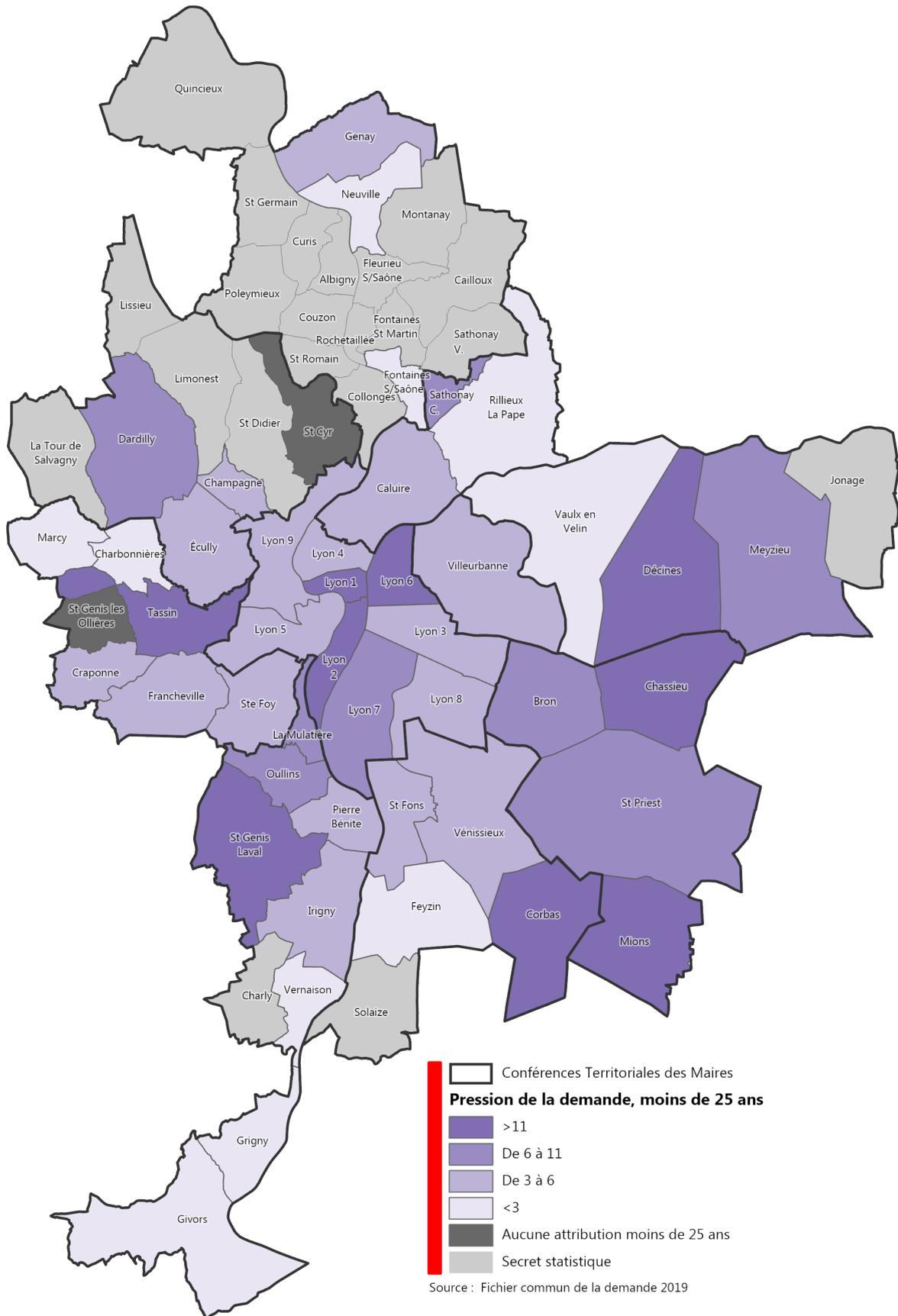


### Pression de la demande en logement locatif social par CTM en 2019

Source : Fichier commun de la demande 2019



**Pression de la demande pour les moins de 25 ans (âge du référent de la demande)**



## Les collèges

### Des taux de réussite au brevet moins élevés en collèges REP et REP+

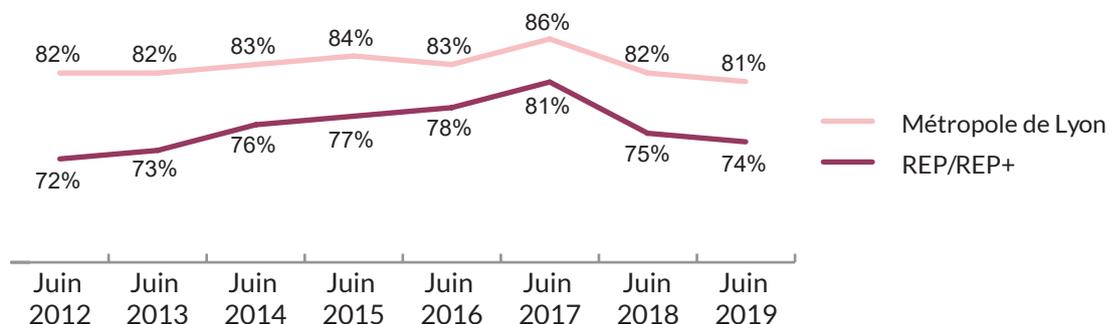
Pour la rentrée 2019, la métropole de Lyon comptait 116 collèges publics ou privés (en excluant les collèges privés hors contrat). 79 collèges dépendent du public et 37 du privé sous contrat. 28% des collégiens de la métropole étudient dans un collège en réseau d'éducation prioritaire (REP) ou prioritaire renforcé (REP +), soit 17 000 collégiens. Vénissieux accueille 97% de collégiens en REP ou REP +, Saint-Fons 79%, Vaulx-en-Velin et Rillieux-la-Pape 75%. 38% des collèges publics sont situés en REP (15 collèges) ou REP+ (15 collèges).

REP+ était de 10 points inférieurs à la moyenne métropolitaine. Il a diminué pour passer à un écart de 7 points en 2019, frôlant les 5 points en 2017. Les statistiques du rectorat mettent en lumière de fortes disparités sur les taux de redoublement en 6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Les analyses réalisées dans le cadre de la politique de la ville montrent que les élèves en REP et REP+ vont plus souvent être orientés vers des filières professionnelles que vers des filières générales.

Les fragilités scolaires se concentrent principalement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou en veille active (QVA). En 2012, l'écart de réussite au brevet des collèges en REP/

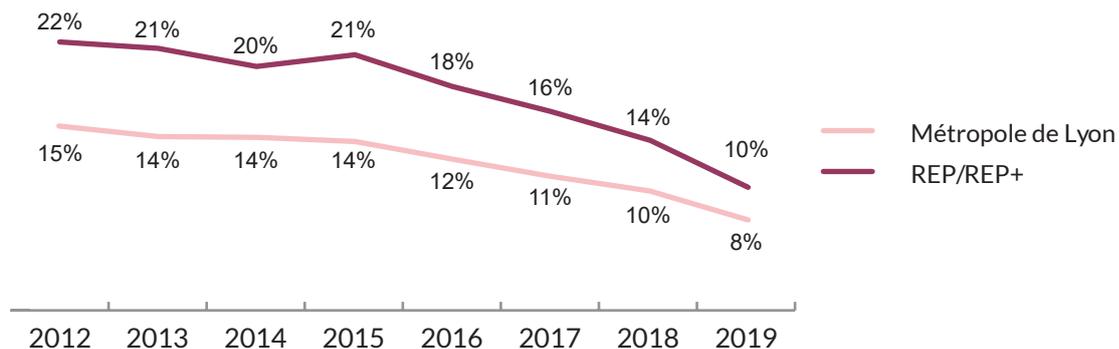
#### Taux de réussite au brevet des collèges

Source : Rectorat de Lyon

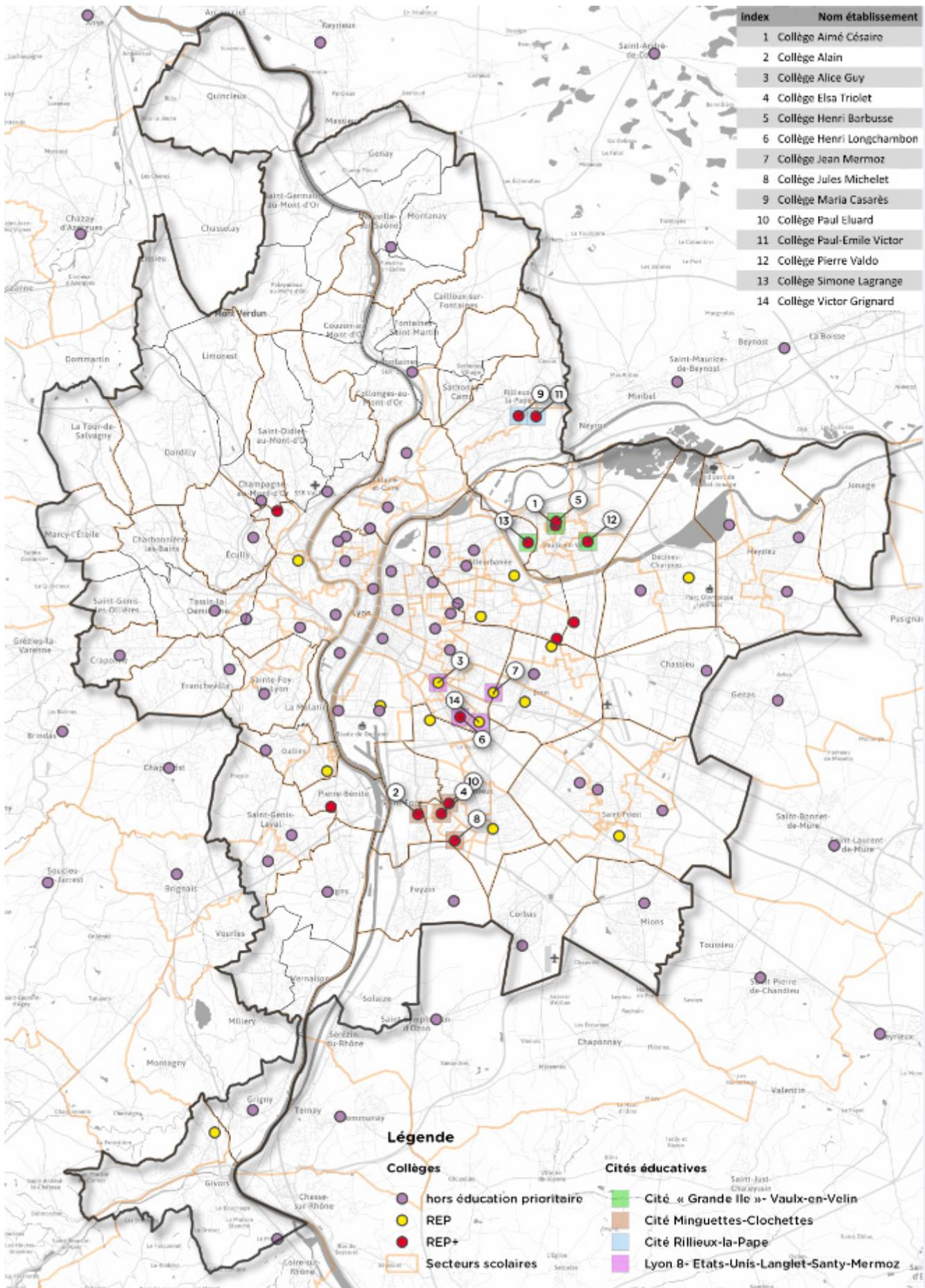


#### Taux de retard d'un an ou plus à l'entrée en sixième

Source : Rectorat de Lyon



## Répartition des collèges REP et REP +



## La déscolarisation

**Le niveau de formation des habitants de la métropole est au-dessus de la moyenne nationale. Cependant si 41,9% de la population non scolarisée de 15 ans et plus est diplômée de l'enseignement supérieur, 24,3% reste peu ou pas diplômée.**

14,4% des habitants de plus de 15 ans non scolarisés de la métropole sont des cadres, contre 9,5% en France métropolitaine<sup>1</sup>. Sur le territoire, 29% de la population non scolarisée de 15 ans et plus est diplômée de l'enseignement supérieur de niveau bac+3 minimum contre 19,2% au niveau national. Cette singularité est un fait marquant sur le territoire.

En 2017, 230 000 habitants de la métropole n'ont pas de diplôme du second cycle (au maximum le brevet des collèges). Ils représentent près d'un quart de la population non scolarisée de 15 ans et plus (24,3%) sur le territoire contre 27,9% en France métropolitaine. Ce taux est moins élevé qu'il y a trois ans (27,3% en 2014) même s'il reste préoccupant.

Dans certaines communes comme Saint-Fons, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Givors, Rillieux-la-Pape, Décines-Charpieu, ces personnes comptent pour au moins un tiers des 15 ans et plus non scolarisés de la commune (respectivement 44,4%, 41,4%, 39,7%, 38,5%, 34,9%, 33,0%). À Villeurbanne et dans les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements de Lyon, ils représentent un quart de la population (respectivement 24,7%, 24,7% et 27,8%). En tenant compte des communes de Pierre-Bénite (34,1%), Feyzin (32,1%), Corbas (30,2%), Saint-Priest (32,4%), Bron (29,3%) et Meyzieu (29,6%), un croissant territorial du sud est à l'est se dessine nettement.

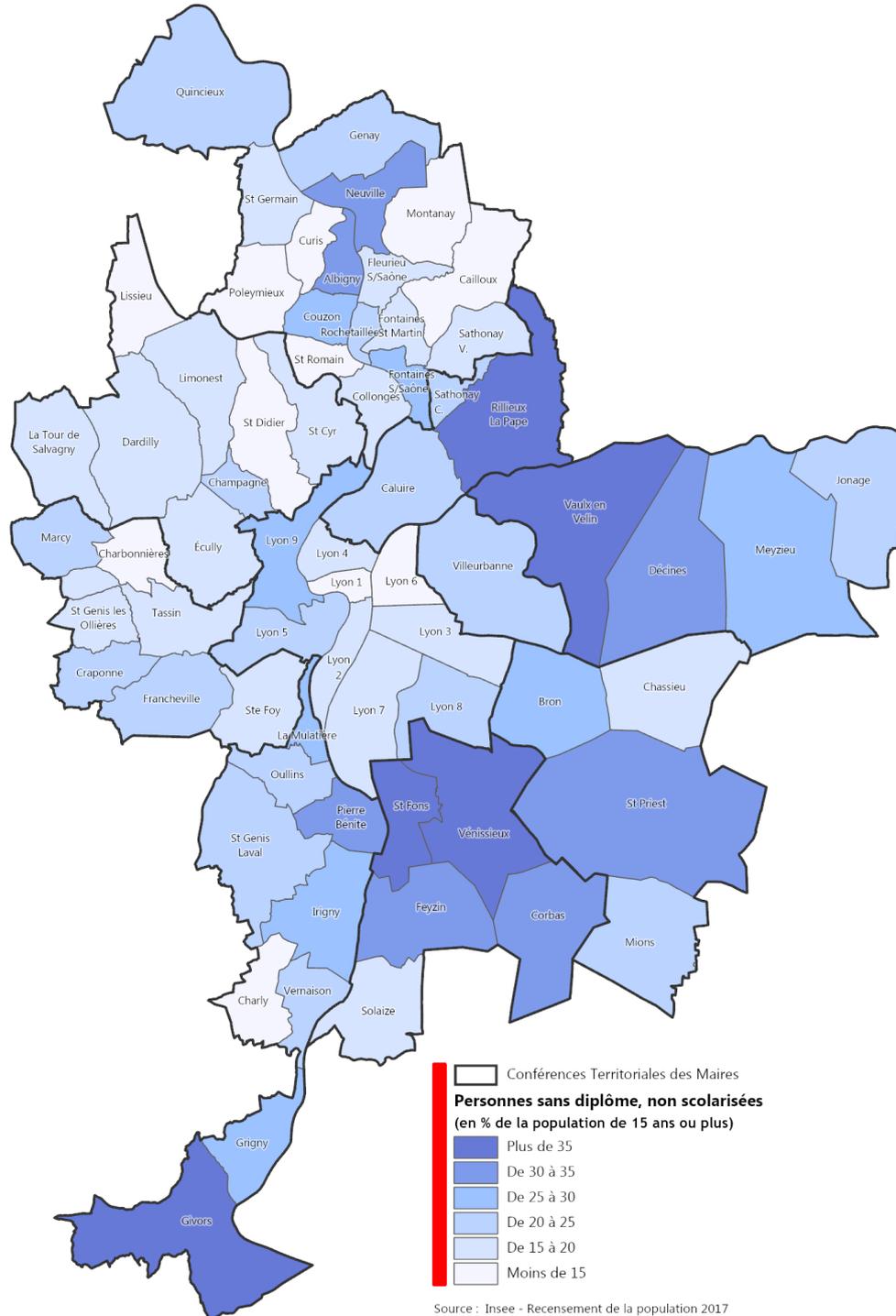
Dans les communes situées à l'ouest, la part des personnes non scolarisées de 15 ans et plus, pas ou peu diplômées, est généralement moins élevée. Ainsi les communes de Curis-au-Mont-d'Or, Poleymieux-au-Mont-d'Or ou Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Lissieu, Saint-Romain-au-Mont-d'Or sont en-dessous du seuil d'un habitant sur sept (soit moins de 14,3%). À Lyon, les 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements sont à 12,9% et 12,6% soit deux fois moins que la moyenne de la métropole.

Différents travaux de recherches et études montrent que les personnes sans diplôme du second cycle sont plus vulnérables que les autres en termes d'insertion sur le marché du travail. Plus le niveau d'étude obtenu est bas, plus les risques de chômage et/ou de non emploi sont élevés. En 2019<sup>2</sup>, 47,1% des personnes actives n'ayant aucun diplôme du second cycle et ayant achevé leur formation initiale depuis 1 à 4 ans sont au chômage. Elles sont 34,2% lorsqu'elles ont terminé leur scolarisation depuis 5 à 10 ans. Leur taux de chômage descend à 12,5% lorsque leur formation est terminée depuis au moins 11 ans.

1. Source : Recensement de la population, exploitation complémentaire, données 2017.

2. Source : Insee, enquête emploi, France entière hors Mayotte.

**Part des personnes non-diplômées (ou titulaire d'un DNB ou équivalent) parmi les personnes de 15 ans ou plus non scolarisées en 2017**



**Part des personnes non diplômées parmi les personnes de 15 ans ou plus non scolarisées**

Définition

La part des personnes non diplômées parmi les personnes de 15 ans et plus non scolarisées est le rapport entre le nombre de personnes non scolarisées de 15 ans ou plus titulaires d'aucun diplôme du second cycle et le nombre total de personnes non scolarisées de 15 ans ou plus, une année donnée.

Une personne est « non diplômée » si elle a au plus un CEP (certificat d'études primaires pour les individus sortis du système scolaire avant 1989), un BEPC, un brevet des collèges ou le diplôme national des brevets (DNB).

L'indicateur mesure la proportion de personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire et qui n'ont pas obtenu de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire (CAP, BEP, baccalauréat, Brevet professionnel ou équivalent).

Limites de l'indicateur

Les données sont déclaratives, issues du recensement de la population.

**En 2017, 3,9% des jeunes de 15-17 ans ne sont pas inscrits dans un établissement scolaire, ce qui représente 1 820 adolescents. Ce taux est conforme au niveau national (4,0%). Il a augmenté sur le territoire : il était égal à 3,6% en 2012. Le nombre de jeunes déscolarisés croît à un rythme annuel de 2,8%.**

La « déscolarisation » n'est pas un phénomène nouveau, mais s'étend à de nouvelles catégories de jeunes qui se trouvent face à une inadaptation scolaire. En moyenne annuelle, sur la période 2012-2017, les jeunes de 15-17 ans déscolarisés ont progressé de 2,8% par an. À titre de comparaison, les effectifs de cette classe d'âge ont augmenté de 0,9% par an sur la même période.

Sur le territoire de la métropole de Lyon, comme sur l'ensemble du territoire français, la déscolarisation des jeunes de cette classe d'âge concerne davantage les garçons que les filles. 60% des jeunes de 15 à 17 ans déscolarisés sont des garçons.

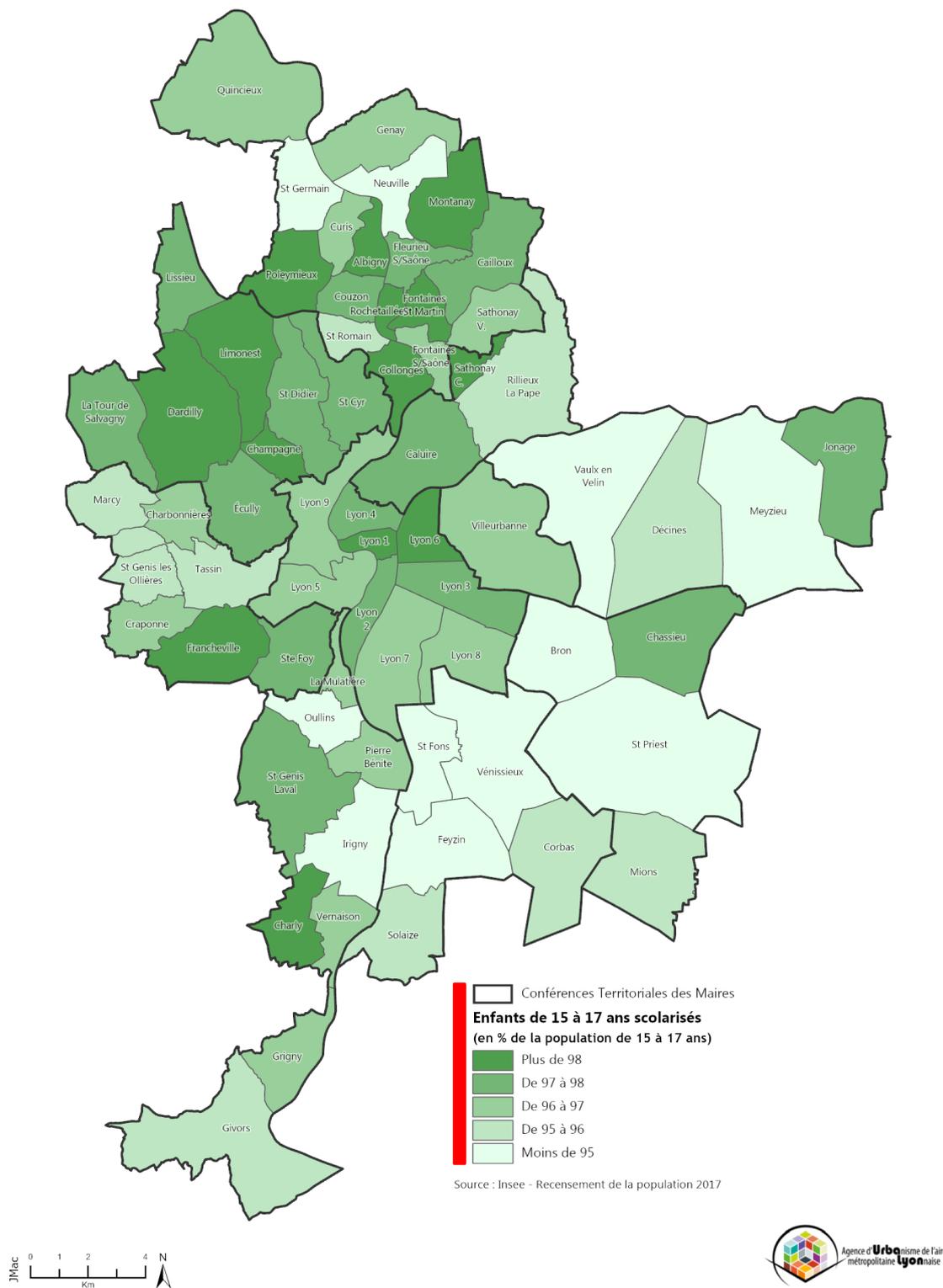
La déscolarisation touche davantage les communes au sud et à l'est de Lyon. Dans sept communes de la métropole, plus de 5% des jeunes de 15-17 ans sont déscolarisés ; à savoir les communes de Saint-Fons (8,3%), Meyzieu (6,7%), Vénissieux (6,3%), Oullins (6,1%) Vaulx-en-Velin (6,1%), Saint-Priest (5,6%), Bron (5,1%). Suit de près la commune de Rillieux-la-Pape (4,9%). Ces huit communes de poids démographique non négligeable représentent 40% du total de ces jeunes déscolarisés. Dans une moindre mesure Feyzin, Mions, Décines-Charpieu et Givors présentent des taux élevés de déscolarisation, respectivement 6,1%, 4,7%, 4,3%, 4,3%. À l'ouest, seule la commune de Tassin-la-demi-Lune présente un taux supérieur à la moyenne métropolitaine (4,2%).

À Villeurbanne, deuxième commune du territoire, le taux de « déscolarisation » des jeunes de 15-17 ans est égal à 3,8% ce qui représente près de 200 adolescents. À Lyon, les disparités sont fortes selon les arrondissements. Dans les 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements, 3,7% des jeunes de 15-17 ans sont déscolarisés tandis que dans les cinq autres arrondissements, ils représentent 2% de l'ensemble de la classe d'âge. Au total, 400 adolescents âgés de 15-17 ans ont mis fin à leur cursus scolaire à Lyon. Compte tenu de leur poids démographique, ces deux communes comptent 31,4% des jeunes déscolarisés du territoire.

À l'inverse, les communes où le taux de déscolarisation des 15-17 ans est le moins élevé sont Dardilly (1,7%) et Francheville (1,9%).

Pour toutes les communes où le nombre d'enfants de 15-17 ans est inférieur à 250, les effectifs de déscolarisation mesurés sont faibles (de 0 à 14), mais ce résultat est à interpréter avec prudence. Pour ces communes, toutes de 7 500 habitants et moins, le taux de « déscolarisation » moyen est égal à 2,7%.

**Part des enfants de 15 à 17 ans scolarisés en 2017**



**Part des enfants de 15 à 17 ans scolarisés**

Définition

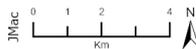
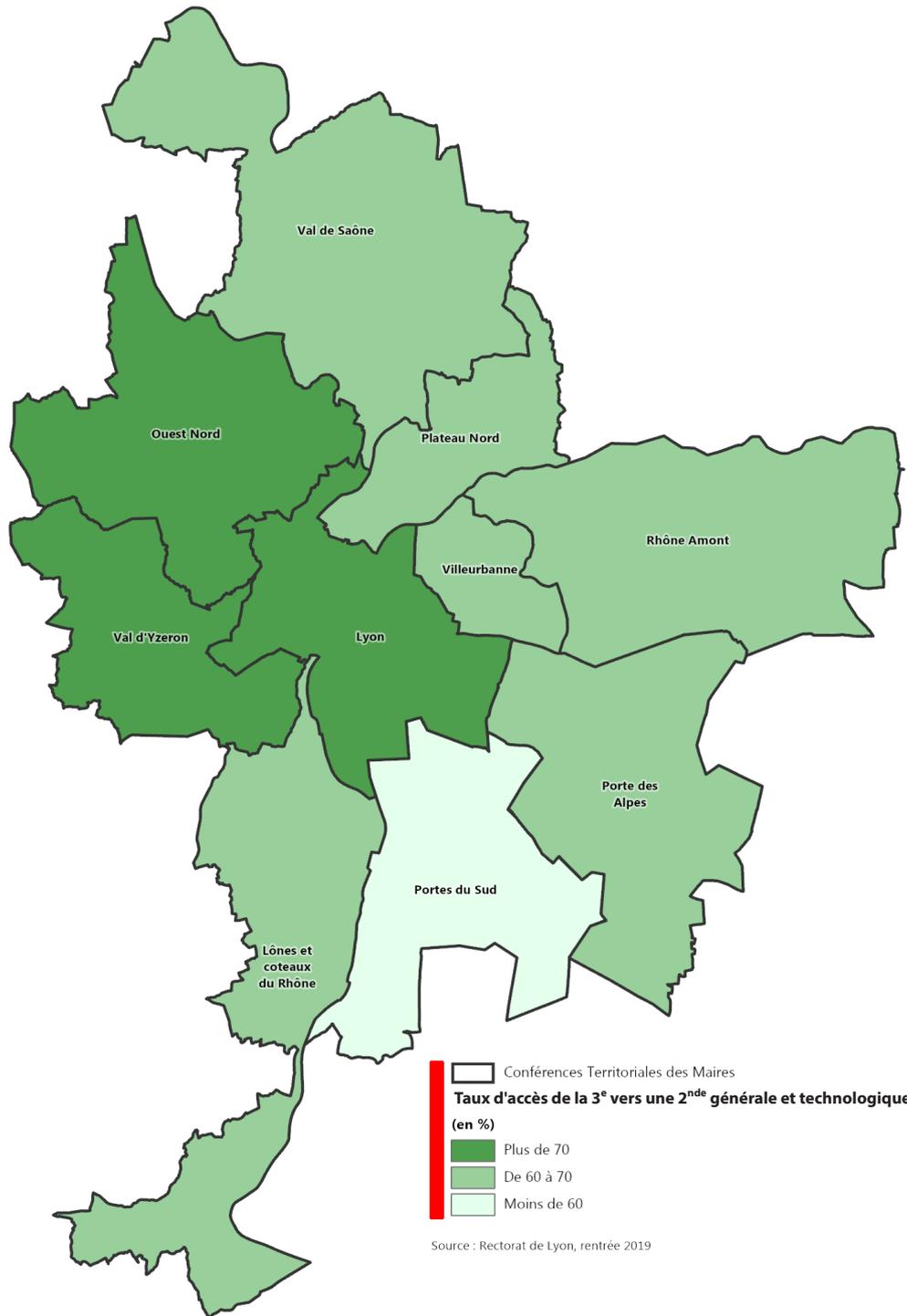
La part des enfants de 15 à 17 ans scolarisés est le rapport entre le nombre d'enfants de 15 à 17 ans inclus, scolarisés et le nombre total d'enfants de cette classe d'âge, une année donnée.

La population scolarisée comprend les élèves en formation initiale dans les établissements conventionnés sous tutelle de l'Éducation nationale, mais aussi ceux dépendants des autres ministères (Agriculture, Alimentation, Pêche et ruralité, Solidarités, Santé et famille...).

Limites de l'indicateur

Les données sont déclaratives, issues du recensement de la population.

## Taux d'accès de la 3<sup>e</sup> vers une 2<sup>nd</sup>e générale et technologique en 2019



### Taux d'accès de la 3<sup>e</sup> vers une 2<sup>nd</sup>e générale et technologique

#### Définition

Le taux d'accès de la 3<sup>e</sup> vers la 2<sup>nd</sup>e générale et technologique est le rapport entre le nombre d'élèves en classe de 3<sup>e</sup> à la rentrée n qui sont en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique à la rentrée n+1 et le nombre total d'élèves scolarisés en classe de 3<sup>e</sup>, à la rentrée n.

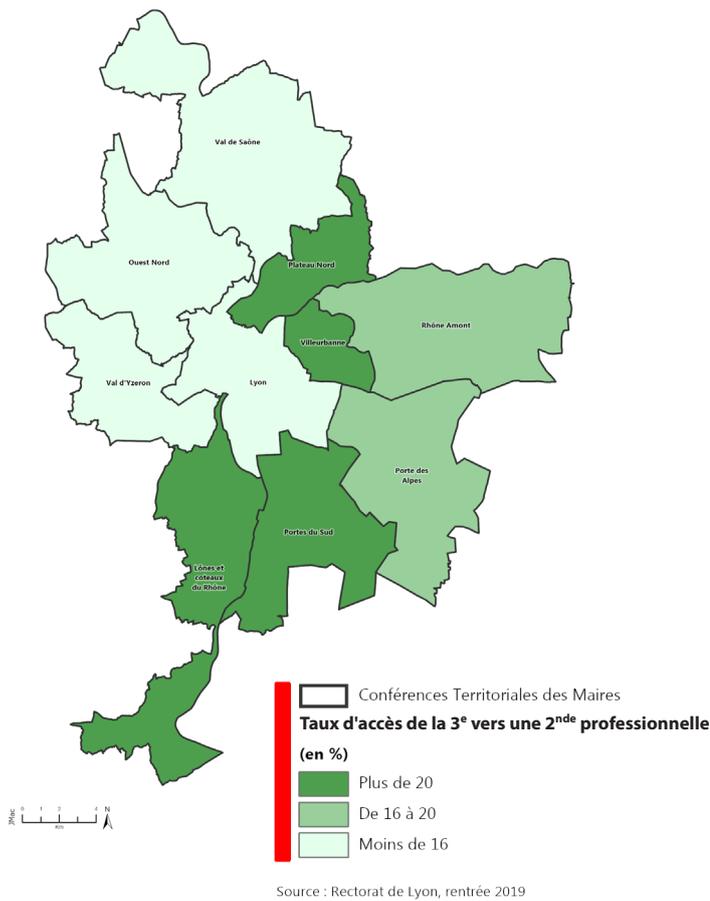
L'indicateur permet de mesurer la part des élèves de 3<sup>e</sup> qui accèdent à la 2<sup>nd</sup>e générale et technologique. Il permet de mesurer la probabilité qu'un élève atteigne le niveau de 2<sup>nd</sup>e à partir de la 3<sup>e</sup>, quel que soit le nombre de redoublement(s).

#### Limites de l'indicateur

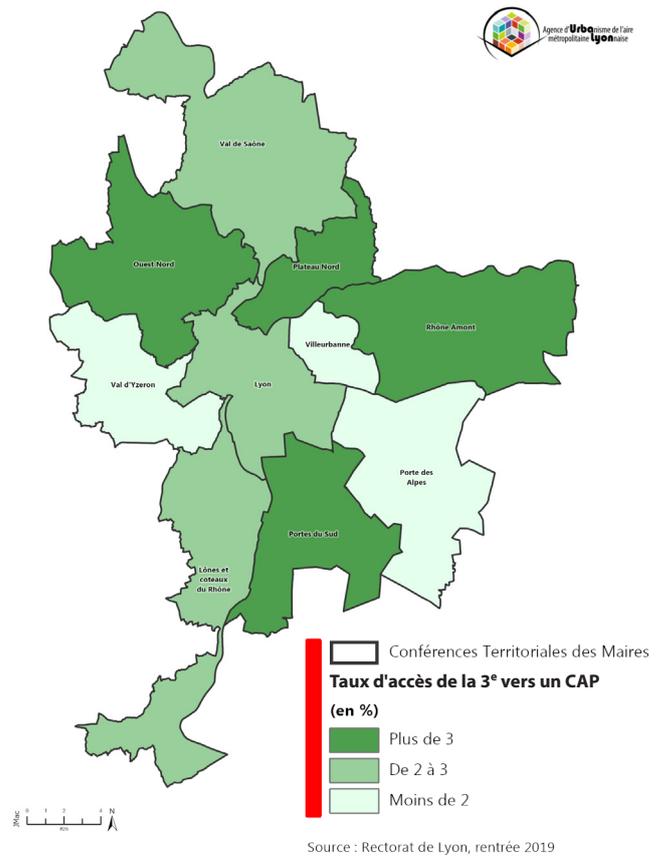
Les élèves de 3<sup>e</sup> qui accèdent à une 2<sup>nd</sup>e générale et technologique d'un établissement hors éducation nationale ne sont pas pris en compte (établissements du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation par exemple).

Le taux d'accès à la 2<sup>nd</sup>e générale et technologique sert principalement d'indicateur pédagogique aux responsables et aux enseignants d'un établissement afin de les aider à améliorer l'efficacité de leurs actions. L'indicateur agrégé par CTM perd cette finalité.

## Taux d'accès de la 3<sup>e</sup> vers une 2<sup>nd</sup>e professionnelle en 2019



## Taux d'accès de la 3<sup>e</sup> vers un CAP en 2019



### Taux d'accès de la 3<sup>e</sup> vers une 2<sup>nd</sup>e professionnelle

#### Définition

Le taux d'accès de la 3<sup>e</sup> vers la 2<sup>nd</sup>e professionnelle est le rapport entre le nombre d'élèves en classe de 3<sup>e</sup> à la rentrée n qui sont en 2<sup>nd</sup>e professionnelle à la rentrée n+1 et le nombre total d'élèves scolarisés en classe de 3<sup>e</sup>me, à la rentrée n.

L'indicateur permet de mesurer la part des élèves de 3<sup>e</sup> qui accèdent à la 2<sup>nd</sup>e professionnelle. Il permet de mesurer la probabilité qu'un élève atteigne la première année d'un baccalauréat professionnel en trois ans, quel que soit le nombre de redoublement(s).

Le taux d'accès à la 2<sup>nd</sup>e professionnelle sert principalement d'indicateur pédagogique aux responsables et aux enseignants d'un établissement afin de les aider à améliorer l'efficacité de leurs actions. L'indicateur agrégé par CTM perd cette finalité.

### Taux d'accès de la 3<sup>e</sup> vers un certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

#### Définition

Le taux d'accès de la 3<sup>e</sup> vers un CAP est le rapport entre le nombre d'élèves en classe de 3<sup>e</sup> à la rentrée n qui sont en CAP à la rentrée n+1 et le nombre total d'élèves scolarisés en classe de 3<sup>e</sup>, à la rentrée n.

L'indicateur permet de mesurer la part des élèves de 3<sup>e</sup> qui accèdent à une première année de CAP. Il permet de mesurer la probabilité qu'un élève atteigne la première année d'un certificat d'aptitude professionnelle, quel que soit le nombre de redoublement(s).

Le taux d'accès à la première année de CAP sert principalement d'indicateur pédagogique aux responsables et aux enseignants d'un établissement afin de les aider à améliorer l'efficacité de leurs actions. L'indicateur agrégé par CTM perd cette finalité.

# Les jeunes sortis du système scolaire

**25 150 jeunes sont sans emploi sortis du système scolaire sur la métropole de Lyon.**

Les études nationales estiment qu'en 2018, 963 000 jeunes de 16 à 25 ans ne sont ni en étude, ni en emploi, ni en formation. Si ce nombre baisse chaque année, puisqu'il était encore de 1 025 000 jeunes en 2015. Il représente encore aujourd'hui 12,9% des jeunes de cette classe d'âge.

Ces jeunes sont, en général, moins diplômés, vivent chez leur parent et sont plus fréquemment en situation de handicap que les autres jeunes de la même classe d'âge. Deux tiers de ces jeunes sont en contact avec le service public de l'emploi (63%).

48% des jeunes sans emploi sortis du système scolaire sont inactifs depuis plus d'un an. Le retour à l'emploi est alors plus difficile car ils n'ont aucun diplôme et cumulent des difficultés socio-économiques.

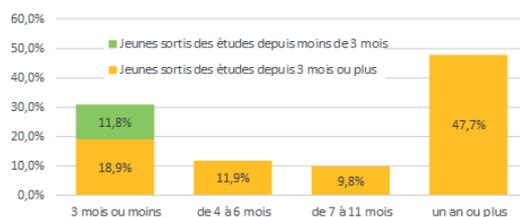
25 150 jeunes de 16 à 25 ans sont concernés

dans la métropole de Lyon, soit 11,4% de cette classe d'âge. Cela représente donc un jeune sur dix en difficulté, mais c'est un point de moins que la moyenne nationale.

La répartition de ces jeunes sur la métropole de Lyon se superpose à celle des territoires dont la population est en difficultés socio-économiques, donc principalement dans la partie est de l'agglomération qui regroupe l'essentiel des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

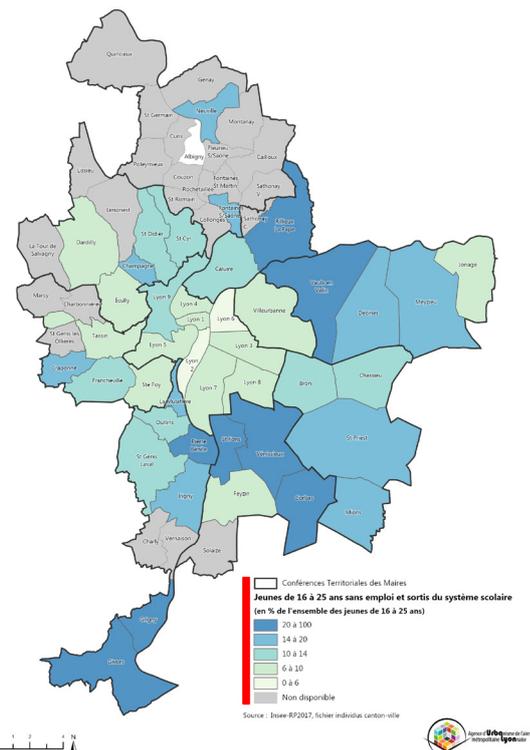
## Durée passée dans les catégories de NEET

Source : Dares - Enquête Emploi 2018

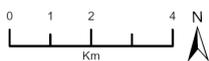
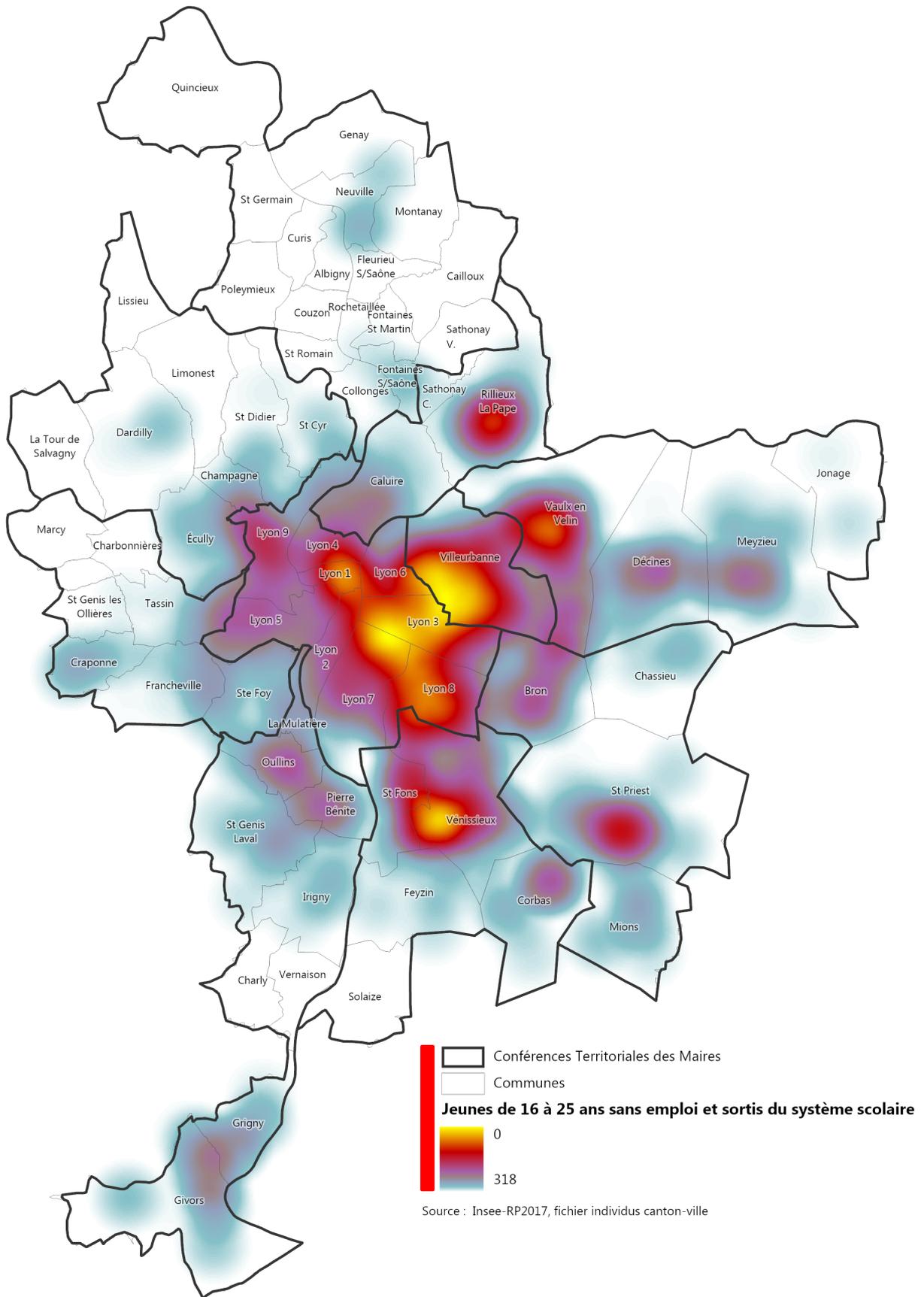


NEET : ni en études, ni en emploi, ni en formation

## Part des jeunes sans emploi sortis du système scolaire rapporté à l'ensemble des jeunes de la tranche d'âge (16-25 ans)



## Les jeunes sans emploi sortis du système scolaire (16 - 25 ans)



## Les étudiants

### 175 550\* étudiants dans la métropole de Lyon, un pôle universitaire en extension permanente

\*Observatoire plateforme de vie des étudiants, 2020

Lyon est le deuxième pôle de l'enseignement supérieur en France après Paris, juste devant Lille et Toulouse. Lyon est le pôle le plus attractif depuis quinze ans, talonné en dynamisme par Bordeaux et loin devant Paris. En trois ans, le nombre d'étudiants à Lyon a augmenté de 10%. Le rapport entre les étudiants inscrits et la population présente, est de 1 pour 12, ce qui place Lyon en 5<sup>e</sup> position derrière Montpellier ou Toulouse.

Au niveau mondial, Lyon est moins bien placé selon le classement de Shanghai : la première université lyonnaise est l'université Claude Bernard classée entre de la 201<sup>e</sup> et 300<sup>e</sup> place. La seconde est l'ENS classée entre la 301<sup>e</sup> à 400<sup>e</sup> place.

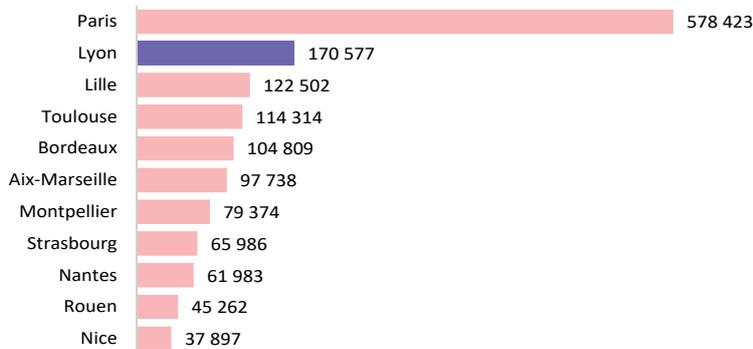
Au niveau français, Lyon offre de nombreux avantages pour les étudiants. L'enseignement supérieur est dynamisé par les trois universités complémentaires et les grandes écoles prestigieuses que sont Centrale, l'Insa ou l'EM Lyon. L'offre de formation y est assez complète et diversifiée.

Baucoup d'étudiants étrangers viennent terminer leurs études à Lyon. Pour autant, le bassin d'attraction de Lyon reste très local. 89% des étudiants inscrits en première année à l'université (hors DUT) ont obtenu le bac dans le rectorat de Lyon dans la même année. Au-delà, le pôle d'enseignement attire les jeunes venant des Alpes, de la Vallée du Rhône et de la Saône, très peu de la région parisienne par exemple.

Parallèlement, le bassin d'emploi lyonnais attire les jeunes, et l'image de la ville est attractive. Selon le magazine « l'Étudiant », les jeunes étudiants disent apprécier le cœur de ville piétonnisé, les nouveaux quartiers avec une architecture audacieuse de Confluence, le réseau de transports en commun et la présence de nombreux cyclistes. Le coût de la vie leur semble en revanche plus élevé qu'ailleurs, compte-tenu du prix des loyers ou des transports.

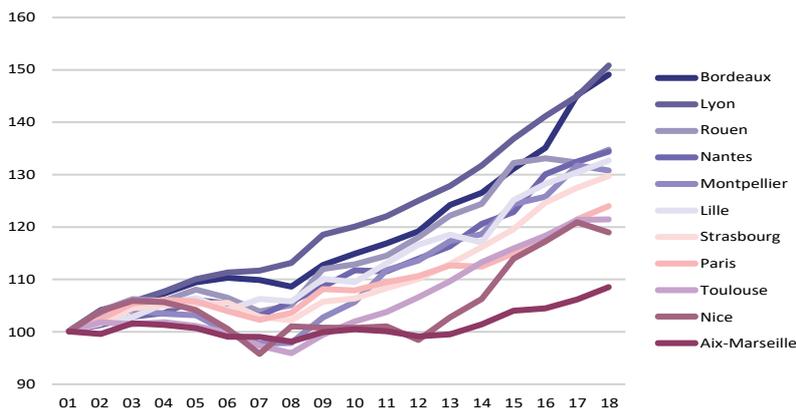
#### Effectif rentrée 2018-19 : comparaison entre grandes métropoles

Source : MESRI, 2017 - 2018



#### Évolution des effectifs - enseignement supérieur - base 100

Source : MESRI, 2017 - 2018



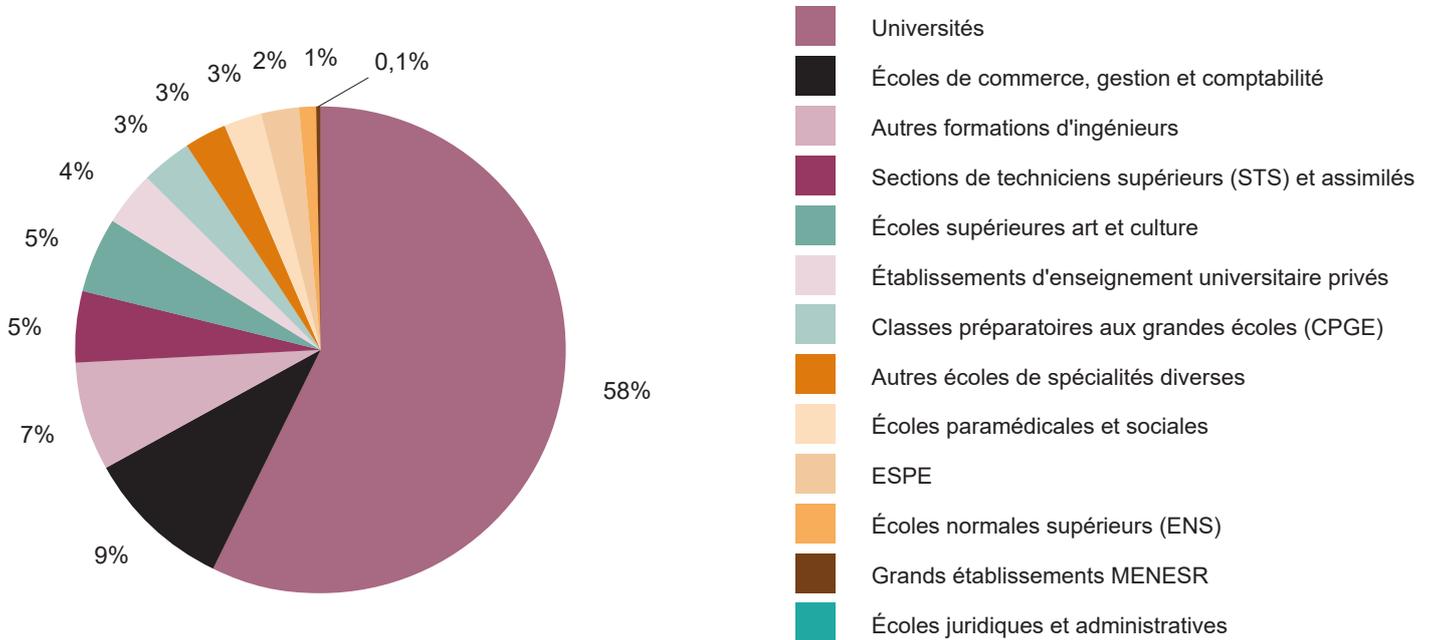
Note méthodologique :

Source UrbaLyon :  
Toute formation d'enseignement supérieur y compris écoles hors contrat

Source MESRI :  
Toute formation d'enseignement supérieur public ou privé dont le diplôme est reconnu par le Ministère

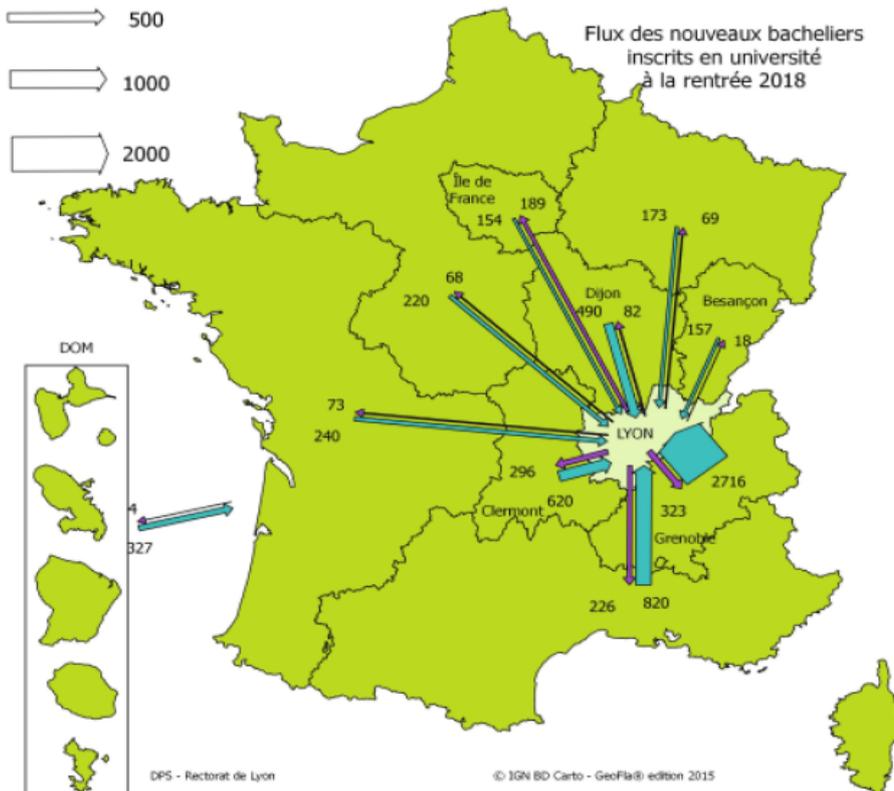
**Répartition des bacheliers entrant en études supérieures**

Source : MESRI, 2017 - 2018



**Flux des nouveaux bacheliers inscrits à l'université (hors DUT)**

Année 2018 - 2019



**10 980 nouveaux bacheliers de Lyon inscrits à l'université (hors DUT) sont restés dans l'académie, soit 89%**

Flux des nouveaux bacheliers inscrits à l'université (hors DUT) dans l'Académie de Lyon (Rhône, Loire et Ain)

Source : MESRI-SIES : Système d'information SISE

# Le niveau de revenus des jeunes

## Les jeunes ménages, particulièrement touchés par la pauvreté

### Des jeunes aux revenus systématiquement plus faibles que leurs aînés

Le revenu médian disponible des ménages de moins de 30 ans est de 19 730 euros par an, soit 1 650 euros par mois. Parmi les ménages de moins de 30 ans, 10% gagnent moins de 750 euros par mois, soit un revenu trois fois moins élevé que les plus riches d'entre eux.

Les jeunes ménages ont systématiquement des revenus plus faibles que leurs aînés, étant au début de leur carrière professionnelle. Cela explique l'écart de revenu que l'on constate en comparant leurs revenus avec l'ensemble des ménages. Ainsi, le revenu médian disponible des jeunes ménages est de 12,2% de moins que celui de l'ensemble des ménages.

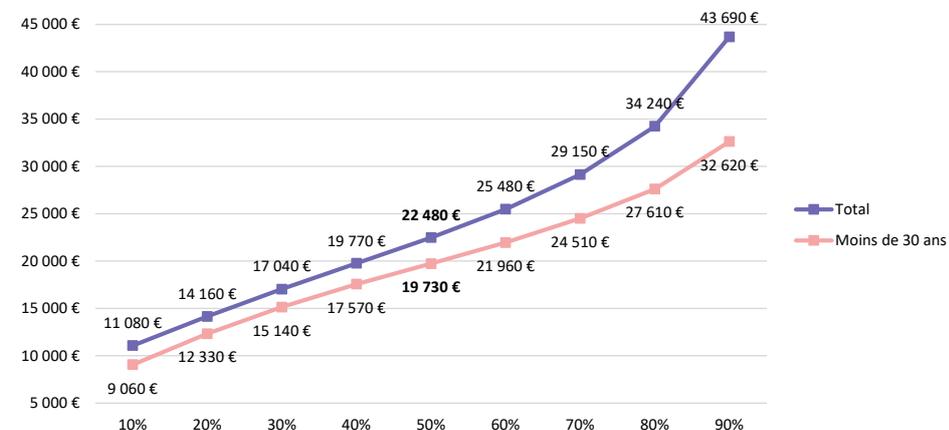
### Un taux de pauvreté plus marqué chez les jeunes, de 6 points supérieurs au reste de la population

Les jeunes sont plus nombreux que l'ensemble des ménages à vivre dans la pauvreté. Sur une échelle de 0 à 1 mesurant l'intensité de la pauvreté sur une population, les jeunes de notre territoire se classe à 0,27 contre à 0,20 pour le total des ménages de la métropole.

Les jeunes ménages en situation de précarité résident en première couronne est, allant de Rillieux-la-Pape à Givors mettant en lumière des poches de grande pauvreté parmi les jeunes ménages. La moitié de ces ménages vit avec moins de 800 euros par mois.. À l'inverse les jeunes ménages les plus riches se situent plutôt à l'Ouest entre Fontaines-sur-Saône et Vernaison.

### Distribution des revenus disponibles par déciles

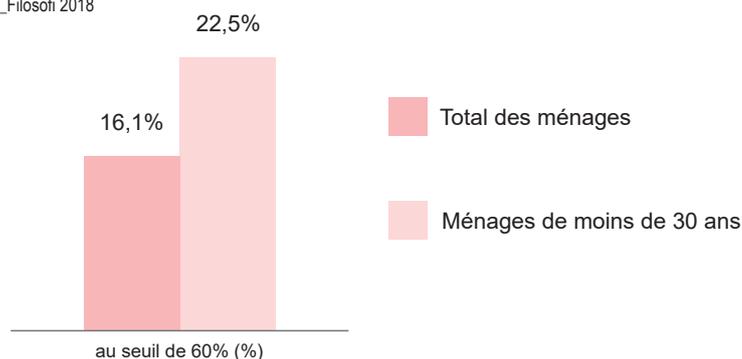
Source : Insee\_Filosofi 2018



Lecture : 40% des jeunes ménages gagnent moins de 17 570 euros par an, 10% sont même en dessous de 9 060 euros.

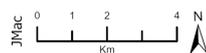
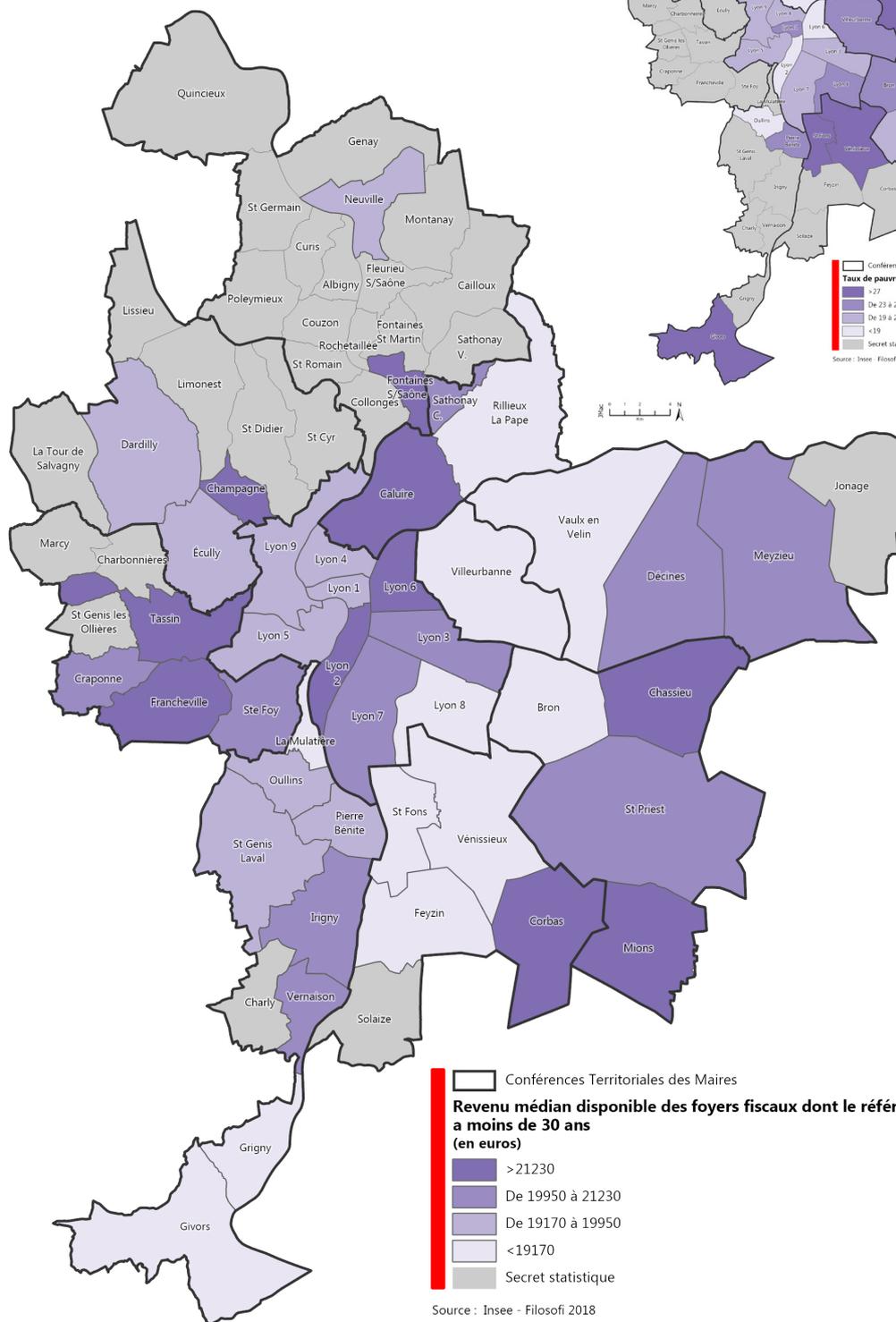
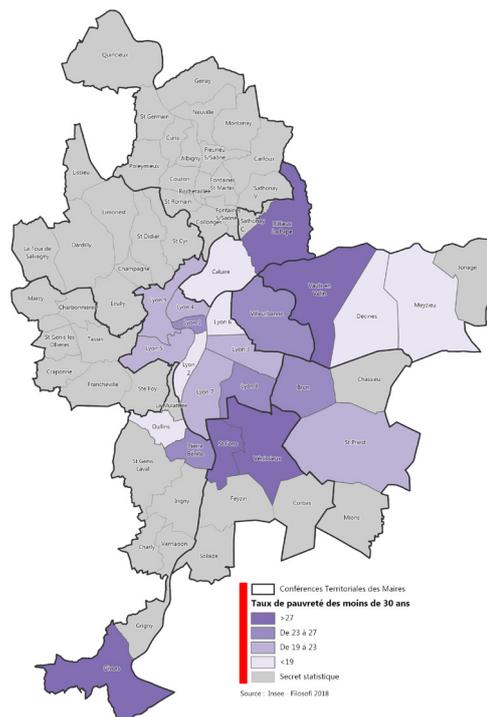
### Taux de pauvreté

Source : Insee\_Filosofi 2018



**Taux de pauvreté au seuil de 60% des moins de 30 ans  
Foyers fiscaux dont le référent a moins de 30 ans**

**Revenu médian disponible des foyers fiscaux dont le référent a moins de 30 ans**



## La composition des revenus

### Les jeunes ont principalement des revenus issus de leur travail.

Les revenus des jeunes ménages sont essentiellement composés des revenus d'activité et des prestations sociales.

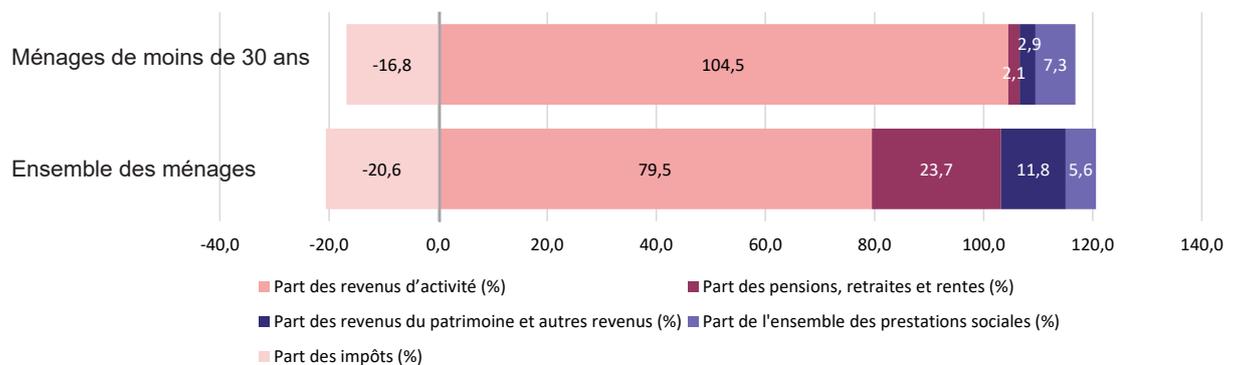
Pour les revenus d'activité, le salaire représente 96% pour les jeunes ménages contre 72% pour l'ensemble des ménages. Les indemnités chômage sont respectivement de 5% et 3%.

Concernant les pensions et le patrimoine, les jeunes ménages ne sont pratiquement pas concernés, alors que la part pour le total des ménages dépasse le tiers des revenus (36%).

Enfin, les prestations sociales ont des montants quasiment identiques entre les deux groupes de ménages (un point de plus pour les jeunes ménages) mais elles diffèrent dans leur composition. Les jeunes perçoivent principalement l'allocation pour le logement.

#### Composition des revenus

Source : Insee\_Filosofi 2018

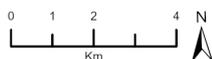
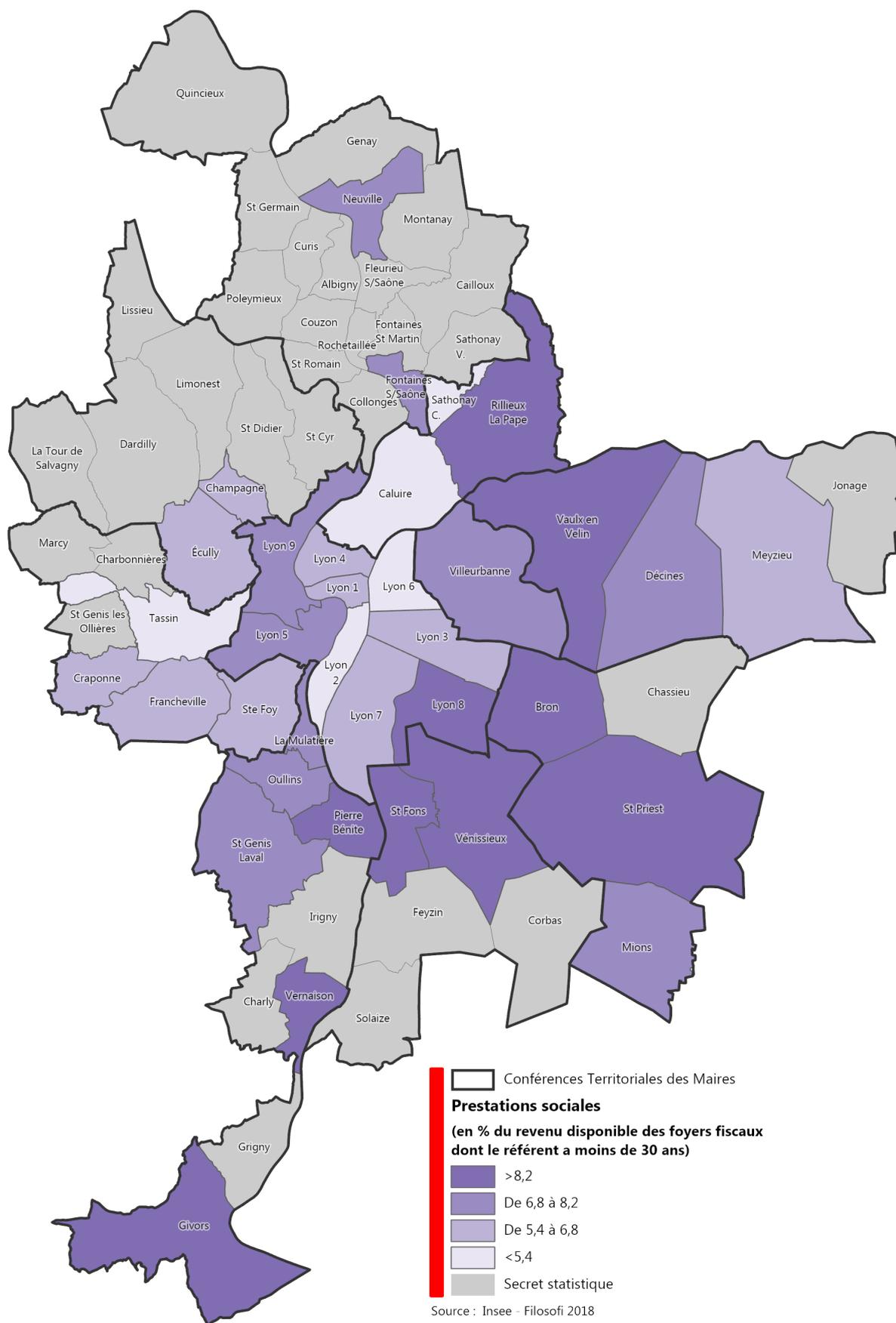


*Note méthodologique : l'addition des valeurs positives peut dépasser les 100% du fait d'une retenue sur impôt qui intervient en négatif dans le total des 100%.*

La part des prestations sociales est plus forte dans les communes de la première couronne est et à Saint-Priest. Ce sont quasiment les mêmes communes qui bénéficient de revenus issus des allocations chômage.

De fortes disparités de revenus entre ménages de moins de 30 ans existent au sein des communes : c'est le cas de Dardilly, Ecully, Villeurbanne et les arrondissements de Lyon. Les jeunes ménages les plus pauvres y gagnent entre 4 et 5 fois moins que les ménages les plus riches.

**Part des prestations sociales dans le revenu des foyers fiscaux dont le référent a moins de 30 ans**



## Les allocataires de la CAF à bas revenus

**Près de la moitié des jeunes allocataires CAF à bas revenus travaille, un quart est sans activité, et le dernier quart est un étudiant salarié\*.**

Fin 2019, 34 500 foyers allocataires de la CAF ont un référent âgé de 18 à 24 ans (hors étudiants). Parmi ceux-ci, 44 % sont considérés comme étant à bas revenus par la CAF, soit une proportion plus élevée que pour l'ensemble des allocataires (36 %). Les ressources de ces jeunes se situent en effet au-dessous du seuil de bas revenus fixé à 1096 € par mois pour une personne seule en 2019.

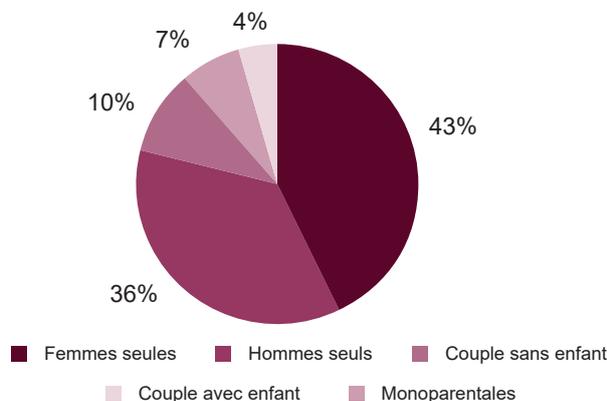
Ils vivent la plupart du temps seuls (79%) ce qui n'est le cas que de la moitié (51%) de l'ensemble des allocataires de la CAF. Les femmes vivant seules sont majoritaires (43% contre 36% pour les hommes). Les couples sans enfants représentent 10% des jeunes à bas revenus, soit deux fois plus que parmi l'ensemble des allocataires à bas revenus (5%).

45 % des jeunes allocataires à bas revenus sont en emploi et 27 % sont étudiants apprentis ou salariés. Les autres se répartissent entre inactifs ou au chômage.

Plus de deux jeunes sur trois perçoivent une aide au logement (70%) et 42% une aide « solidarité-Insertion » : la prime d'activité est la prestation la plus allouée avec 30% contre 8% pour le RSA (dont les conditions d'attribution sont plus restrictives). Pour près de la moitié des jeunes à bas revenus (6 864), les ressources sont constituées à plus de 80% de prestations sociales et familiales.

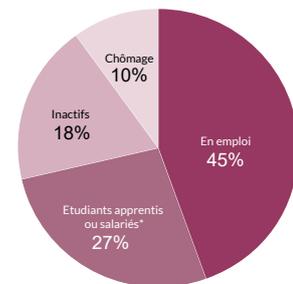
### Répartition des allocataires de la CAF de 18 à 24 ans selon la composition de la famille

Source : Insee\_RP 2017



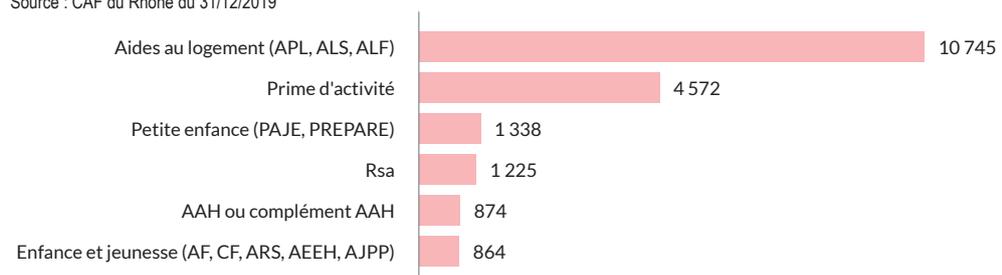
### Taux d'activité des allocataires à bas revenus de 18-24 ans

Source : Insee\_RP 2017



### Répartition des allocataires à bas revenus de 18 à 24 ans par type de prestations Caf perçues (un allocataire peut bénéficier de plusieurs prestations)

Source : CAF du Rhône du 31/12/2019



\* Les étudiants salariés ou apprentis ont des revenus, donc ils entrent dans le champ du RUC. Il peut également s'agir de couples au sein desquels le conjoint, n'est pas étudiant ainsi le dossier allocataire entre dans la population à bas revenus.

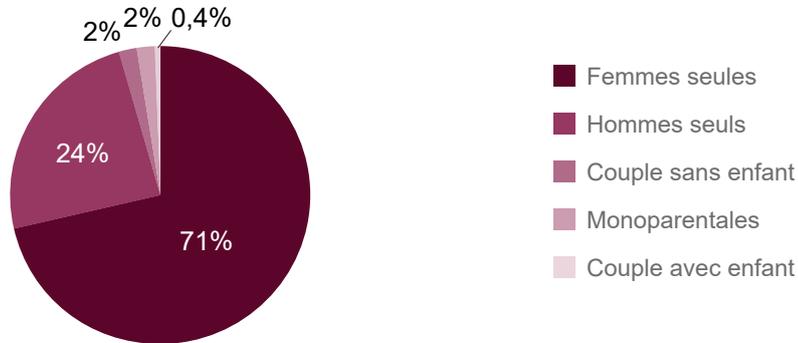
Fin 2019, le RSA bénéficie à près de 1 300 foyers allocataires de moins de 25 ans qui sont pour leur grande majorité dans la situation de « parent isolé ». Le RSA jeune, réservé aux jeunes sans enfant, est quasi inexistant dans la métropole de Lyon. Il est attribué sous certaines conditions d'emploi effectué durant les trois années qui précèdent la demande,

et il n'est finalement accordé qu'à 10 individus pour l'ensemble du territoire.

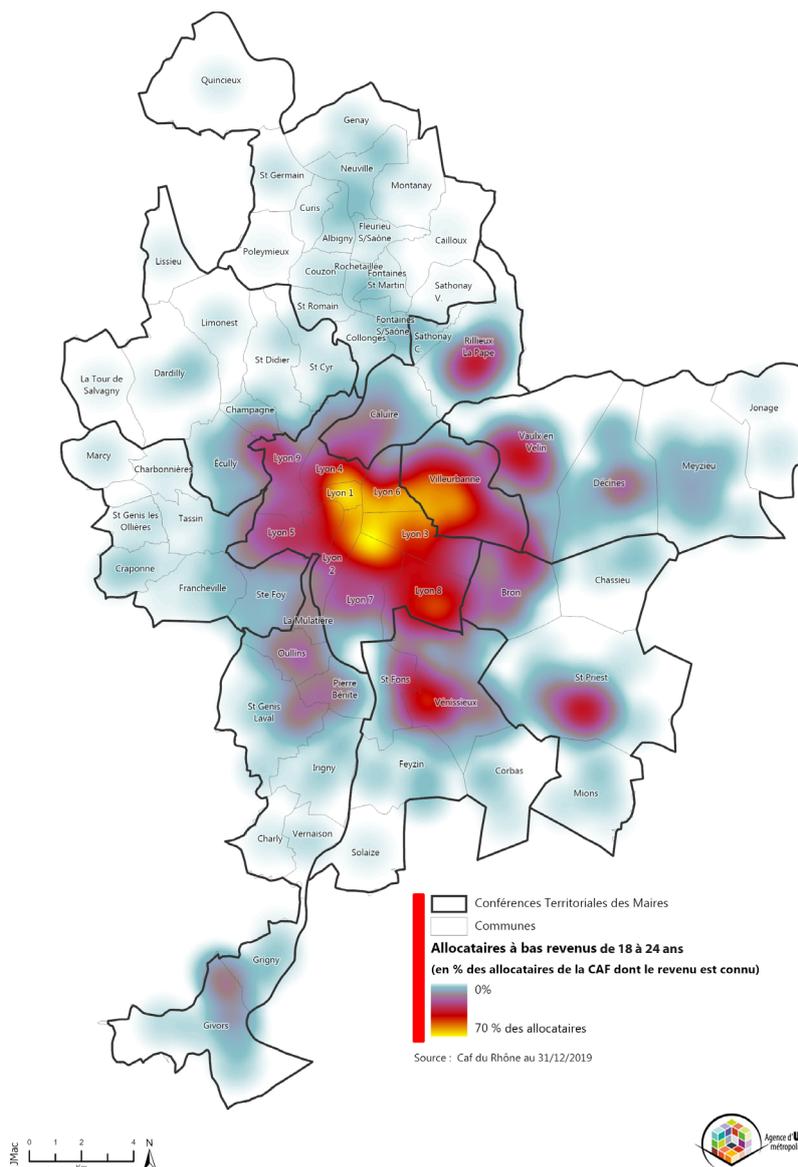
En 2020, la Métropole de Lyon a ainsi décidé de la création d'un revenu de solidarité jeunes, pour apporter une aide financière et un accompagnement aux jeunes en grande précarité.

### Composition familiale des bénéficiaires de Rsa de 18-24 ans

Source : CAF du Rhône au 31/12/2019



### Part des ménages de 18 à 24 ans à bas revenus (en % des allocataires de la CAF)



## Le statut d'activité

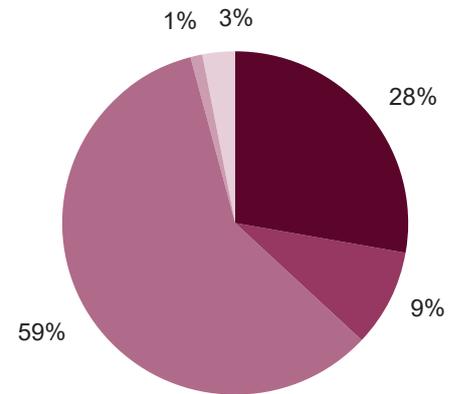
### 250 000 jeunes de 15 à 24 ans : entre étude, travail et recherche d'emploi

La population âgée de 15 à 24 ans représentent 215 000 individus dans la métropole de Lyon.

Les deux tiers de ces jeunes sont en cours d'étude, mais déjà un quart est en activité et travaille. Un jeune sur dix recherche un emploi. Parmi les inactifs, 1% reste au foyer et 3% relèvent d'autres situations.

#### Population de 15 à 24 ans par statut d'activités

Source : Insee\_RP 2017



#### Taux de chômage des jeunes (âge révolu)

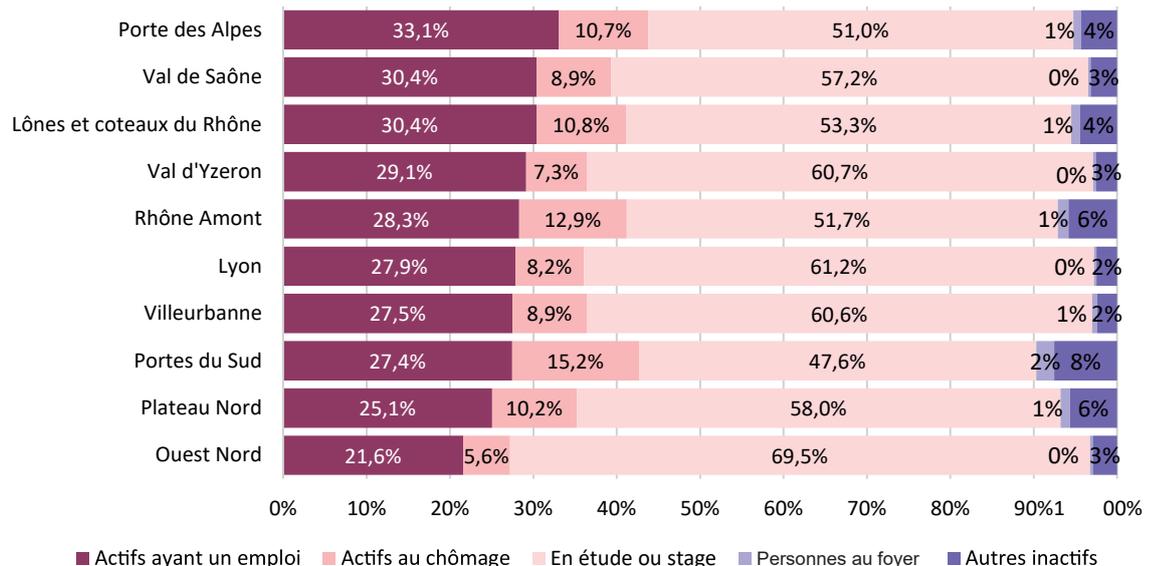
Source : Insee\_RP 2017



■ Avec un emploi ■ Chômeur ■ En étude  
■ Au foyer ■ Inactif

#### Répartition territoriale de la population de 15 à 24 ans par statut d'activité

Source : Insee\_RP 2017

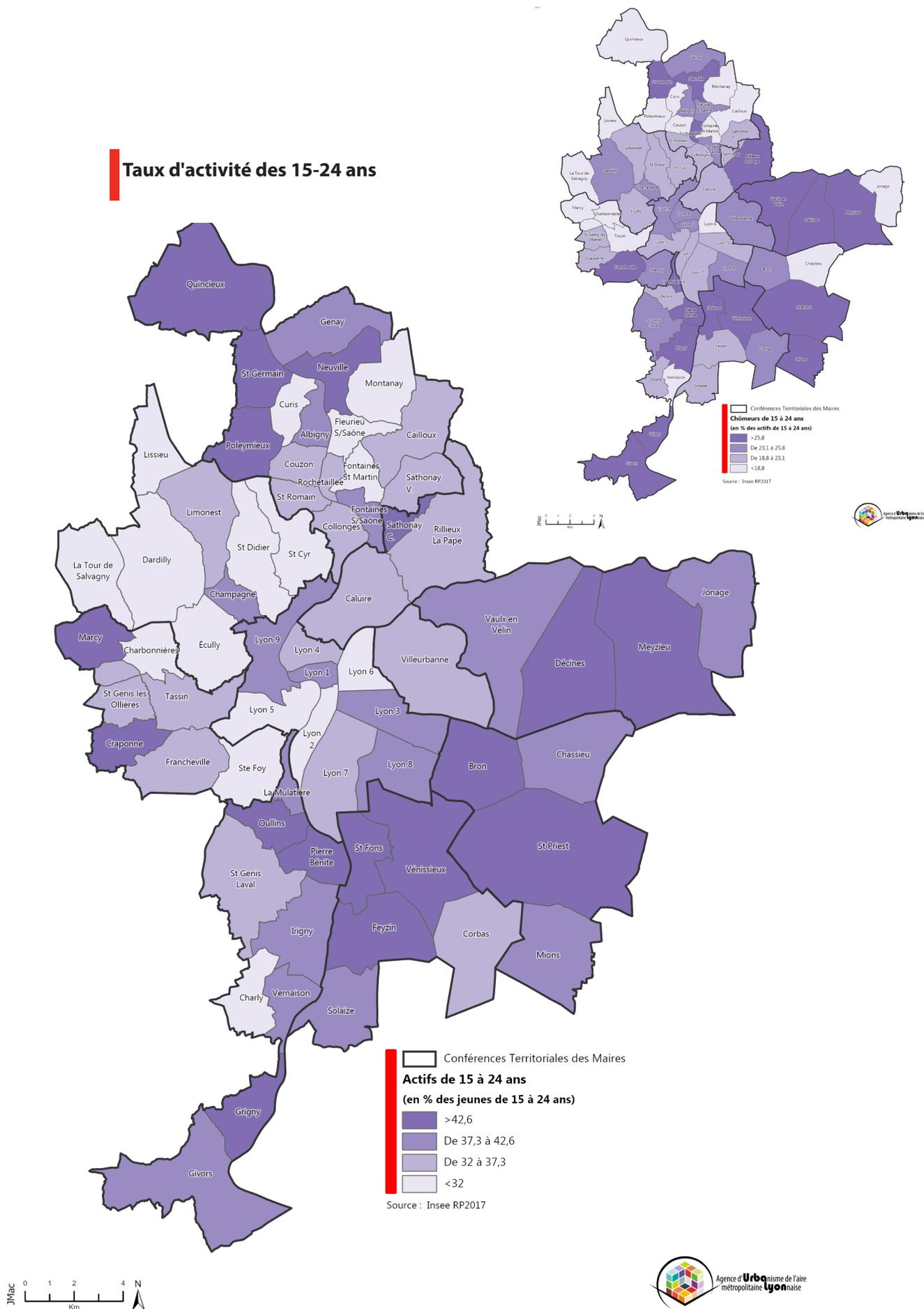


Le taux d'activité des 15-24 ans mesure la part de jeunes qui sont soit avec un emploi, soit au chômage au regard de la population du même âge. Elle mesure le niveau d'« activité » d'une classe d'âge, c'est-à-dire la portion de la population qui est en mesure d'avoir une activité rémunérée. Cette portion de la population est plus forte dans les communes de

l'est, alors que les jeunes résidents des communes du centre et de l'ouest poursuivent davantage leurs études. Poleymieux-au-Mont-d'Or, Marcy-l'Étoile, et Sathonay-Camp sont les trois communes qui se distinguent car elles ont plus d'un jeune sur deux déjà au travail ou en recherche d'emploi.

## Taux de chômage des 15 - 24 ans (au sens du recensement)

### Taux d'activité des 15-24 ans



## Les conditions d'emploi

**Lorsque les jeunes ont un emploi, 68% sont employés ou exercent une profession intermédiaire.**

60 000 actifs ayant un emploi sont des jeunes de moins de 25 ans.

Près d'un jeune sur deux ayant un emploi est en CDI. Les contrats à durée déterminée constituent la seconde forme d'emploi la plus répandue (22%), suivie par l'apprentissage (19%). Les emplois jeunes, les stagiaires et les emplois en intérim représentent 9% du total.

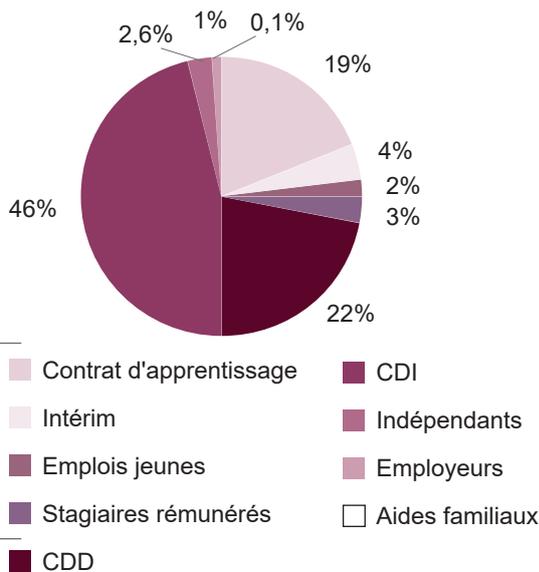
Exceptionnellement, on peut noter que la part des emplois précaires (hors CDD mais avec les contrats

d'apprentissage) n'est pas concentrée sur les communes de l'est. Lorsqu'un actif a un emploi, sa forme est souvent précaire dans le Val de Saône, ou les Monts d'Or et moins dans la première couronne est. Seules les communes de Jonage, Chassieu et Mions font exception.

Sur les 60 000 jeunes de moins de 25 ans actifs avec un emploi, deux tiers sont employés ou exercent des professions intermédiaires. Il n'y a pratiquement pas de commerçant, à peine 2%. Certains sont déjà cadres pour 12%, et d'autres ouvriers pour 18%.

### Condition d'emploi des moins de 25 ans

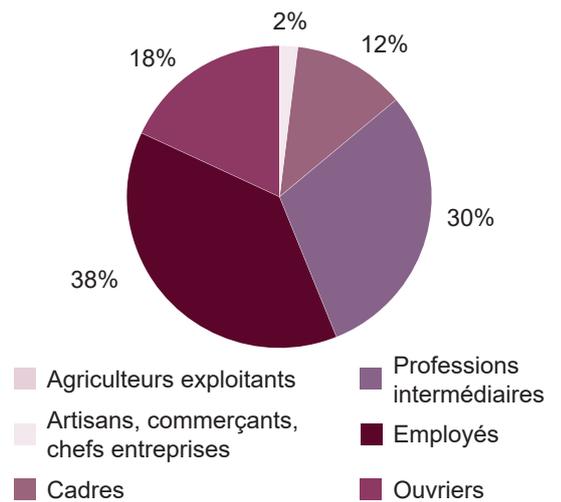
Source : Insee\_RP 2017



précarité

### Actifs ayant un emploi de moins de 25 ans

Source : Insee\_RP 2017

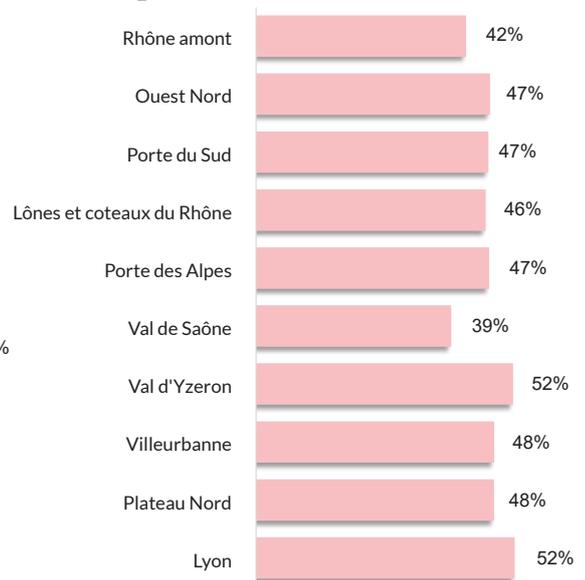
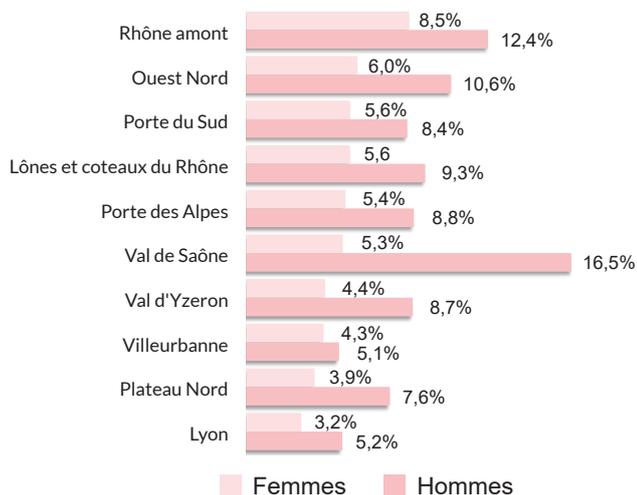


### La part chez les moins de 25 ans des emplois occupés par des femmes (sur total des emplois)

Source : Insee\_RP 2017

### Part d'emplois précaires chez les moins de 25 ans (parmi les emplois)

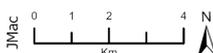
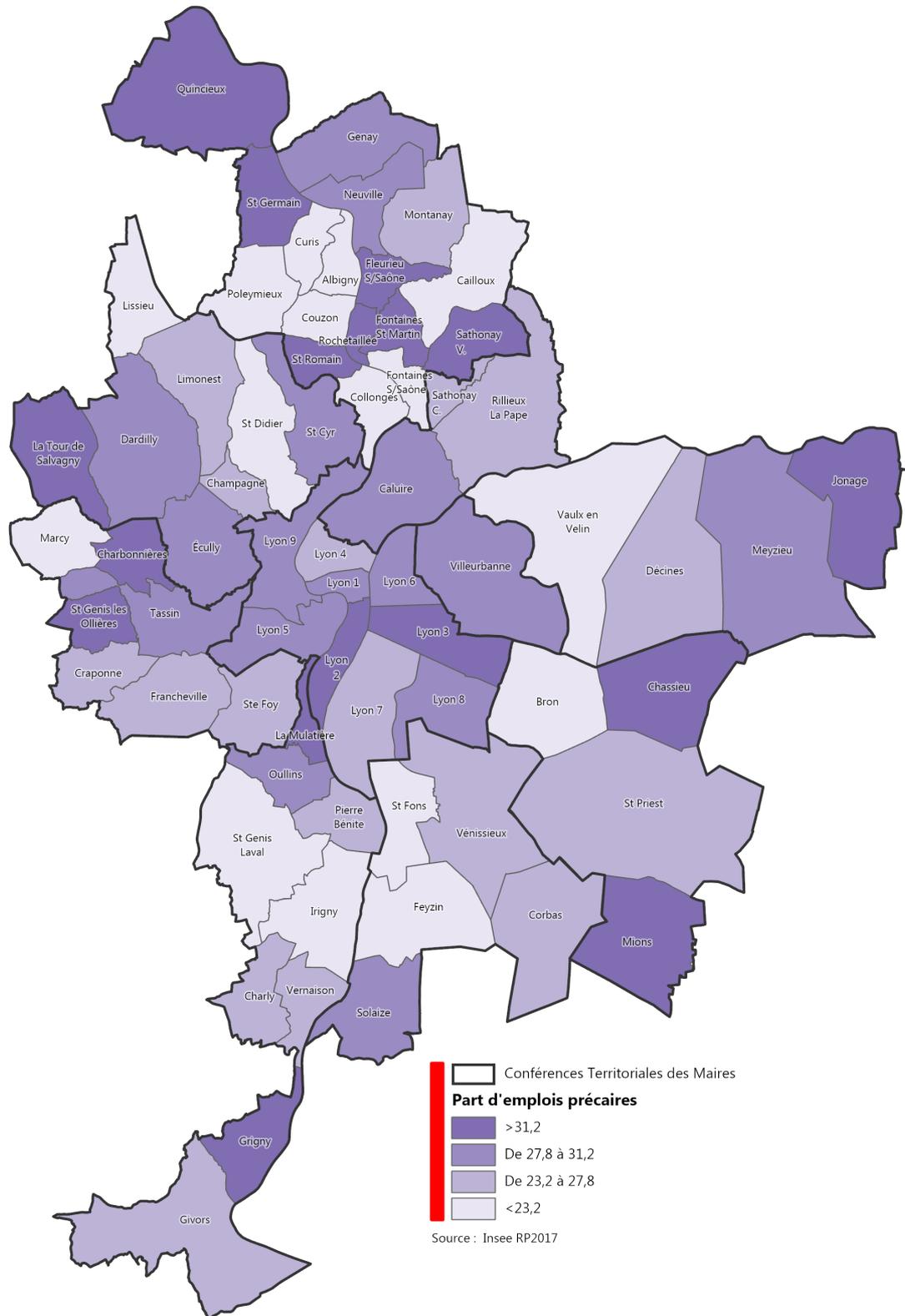
Source : Insee\_RP 2017



La part des emplois occupés par des femmes est toujours inférieure à celle de hommes sauf pour Lyon et Le Val d'Yzeron. Cependant, le ratio de précarité par sexe est toujours à l'avantage des femmes. Ces dernières sont proportionnellement en condition

d'emploi plus stable (CDD, CDI et employeur) sur l'ensemble des territoires. L'écart le plus fort est dans le Val de Saône (17% contre 5%). Villeurbanne est assez égalitaire. Toutes les autres CTM ont un écart compris entre 2 et 5 points.

## Part d'emplois précaires



## Les secteurs d'activités

**L'administration, les activités techniques et le commerce sont des secteurs porteurs pour les jeunes.**

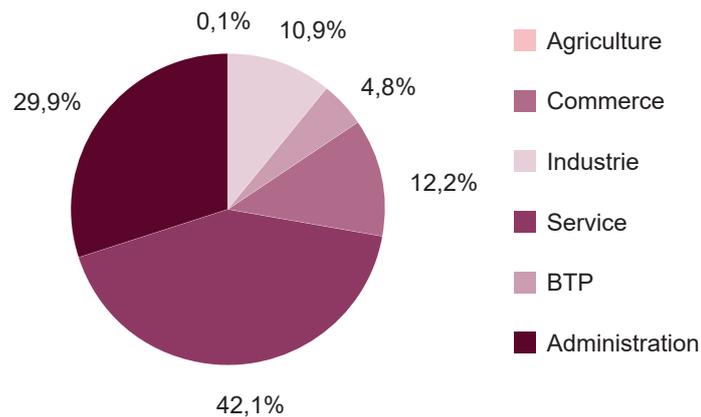
Près d'un jeune actif de moins de 25 ans sur trois, travaille dans l'administration publique (29,9%) soit treize points de plus que ceux qui exercent une activité de service dans le domaine scientifique (16,5%), ou une activité commerciale (12,2%). Environ 30 autres pourcents exercent des activités scientifiques ou commerciales (28,7%).

Dans la part des 42% restants, l'industrie ne représente que 11% du total, le BTP 4,8% et les autres services pèsent pour 26% des actifs de moins de 25 ans.

Les actifs qui travaillent dans l'industrie ou le BTP sont en proportion plus nombreux dans les communes aux franges de la métropole de Lyon, et plus on se rapproche du centre et plus le taux diminue ; ce taux diminue au fur et à mesure que l'on se rapproche du centre.

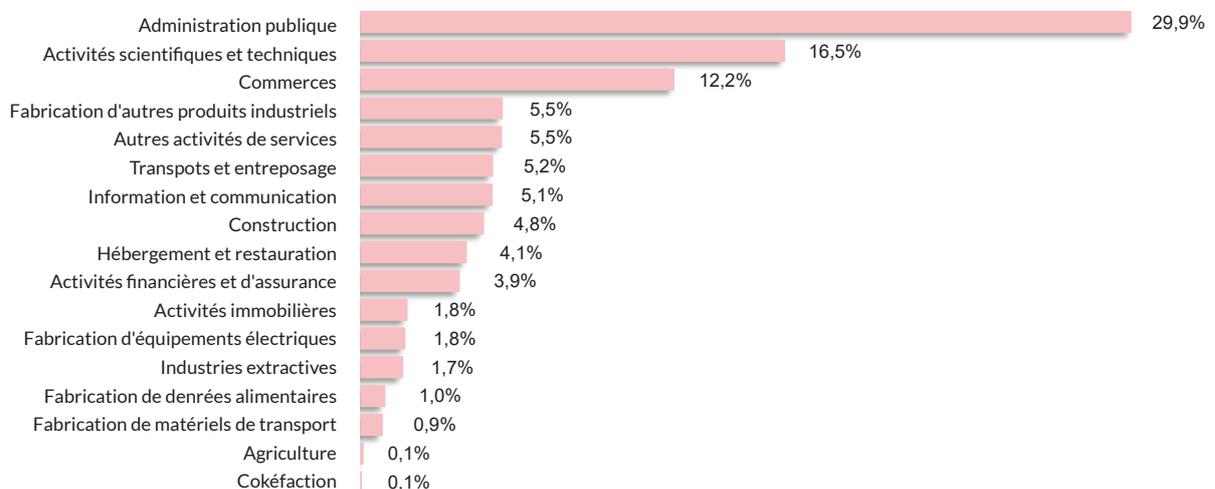
### Répartition par domaines d'emplois des moins de 25 ans en activité

Source : Insee\_RP 2017

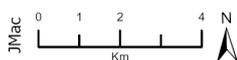
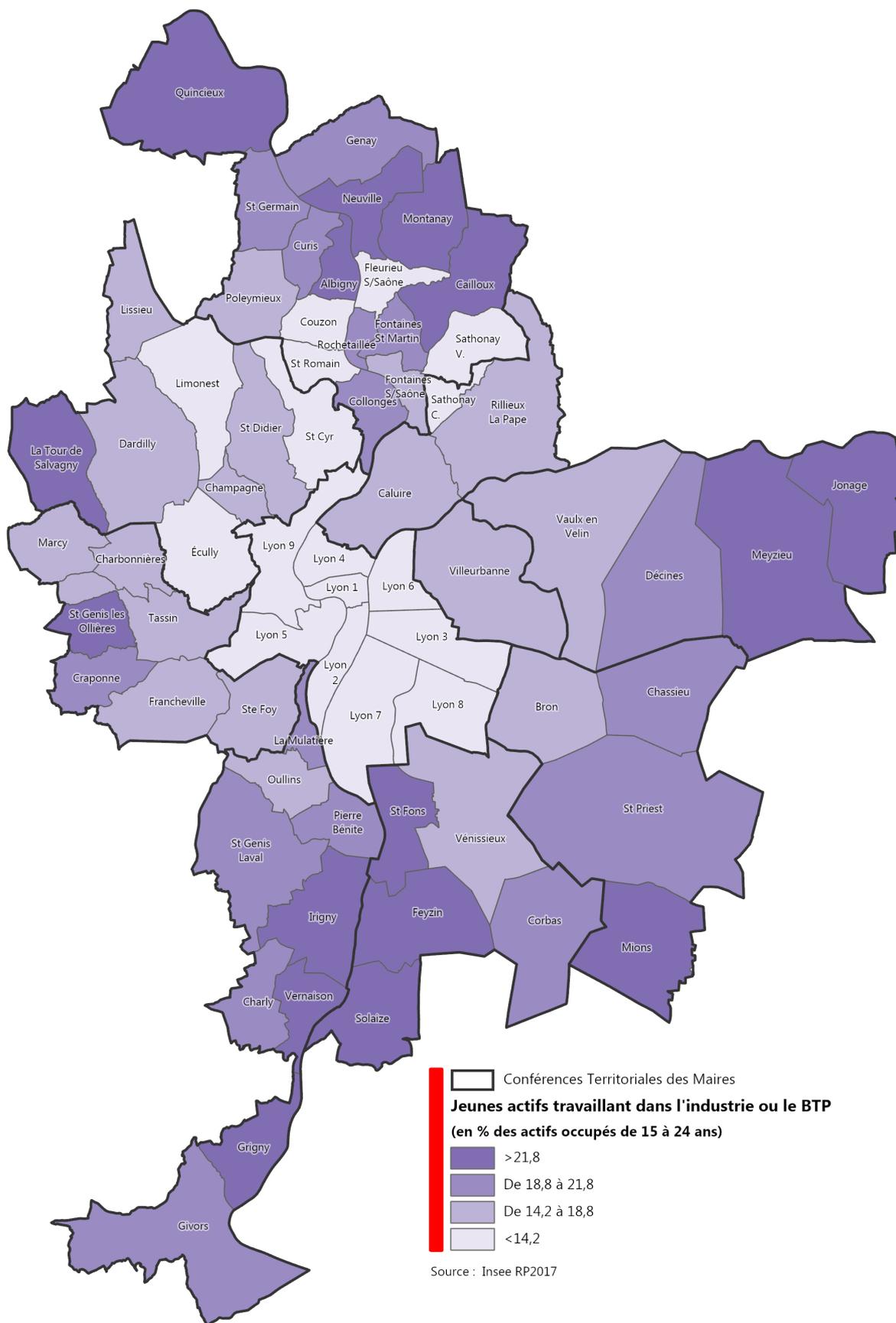


### Types d'emplois exercés par les jeunes actifs

Source : Insee\_RP 2017



**Part des jeunes actifs travaillant dans l'Industrie ou le BTP**



## Les créateurs d'entreprises

**Les créateurs d'entreprises grand lyonnais sont plus jeunes que la moyenne nationale. Ils créent leur société surtout dans le domaine de la logistique urbaine et les services aux entreprises**

Un créateur d'entreprise sur deux a moins de 30 ans. En 2020, la métropole lyonnaise compte 11 250 créateurs d'entreprises (entreprises individuelles) âgés de moins de 30 ans, soit 51% des créateurs de l'année. Cette part est plus élevée qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (41%) ou que dans les grandes métropoles françaises (45%).

Les CTM de Lyon et Villeurbanne concentrent les jeunes créateurs de la métropole avec plus de 61% d'entre eux. Des CTM comme le Val de Saône et le Val d'Yzeron accueillent plutôt des créateurs de plus de 30 ans.

Deux profils de jeunes créateurs se dégagent sur la métropole :

- Une première catégorie investit des activités de logistique urbaine, souvent via des plateformes comme Uber, Deliveroo, ... (services de livraison de colis, repas ou courriers, ...). Pour cette catégorie, les jeunes créateurs (moins de 30 ans) représentent les deux tiers des créateurs dans le domaine du transport et de la logistique.
- Une seconde catégorie plutôt diplômée crée des activités de services aux entreprises. Les

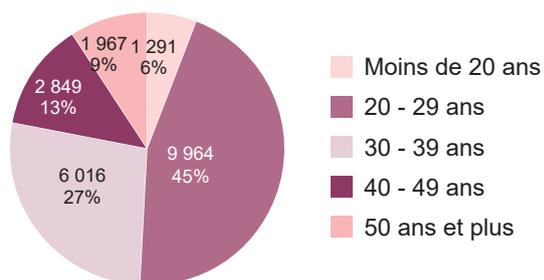
jeunes créateurs représentent la moitié des créateurs dans l'ensemble des activités de services aux entreprises. Au sein de ces services, leur poids dans l'ensemble des créateurs de la métropole est de 60% dans le domaine de l'informatique, l'information et la communication, et 57% dans les activités spécialisées scientifiques et techniques.

La logistique urbaine est située à l'est et au sud, et les services aux entreprises à Lyon ou dans l'ouest.

- Le domaine du transport et de la logistique est un secteur prisé par les jeunes créateurs de l'est et du sud de la métropole. Sa part dans l'ensemble des jeunes créateurs de la métropole est de 29%. Elle dépasse 40% pour les Portes du Sud, les Portes des Alpes ou le Plateau Nord. Elle est de 35% à Rhône-Amont.
- Les services aux entreprises sont surreprésentés chez les jeunes créateurs à Lyon et dans les CTM de Ouest Nord et du Val d'Yzeron. Dans ces CTM, la part des créations dans les services aux entreprises est supérieure à 40% du total, alors qu'elle ne dépasse pas 34% des créations d'entreprises par des jeunes de moins de 30 ans à l'échelle de l'ensemble de la métropole lyonnaise.

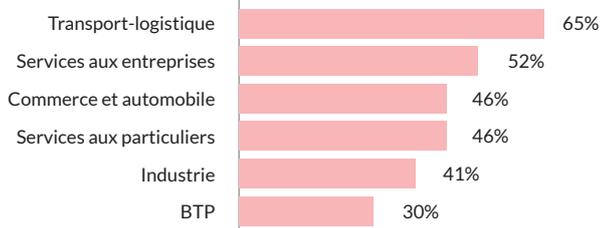
### Répartition des créateurs d'entreprises individuelles par âge dans la métropole de Lyon

Source : REE Sirene 2020



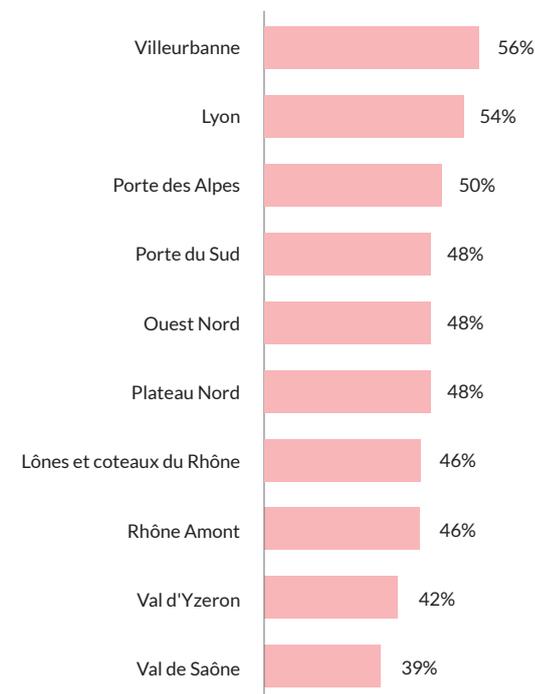
### Part des créateurs de moins de 30 ans par secteur d'activité

Source : REE Sirene 2020

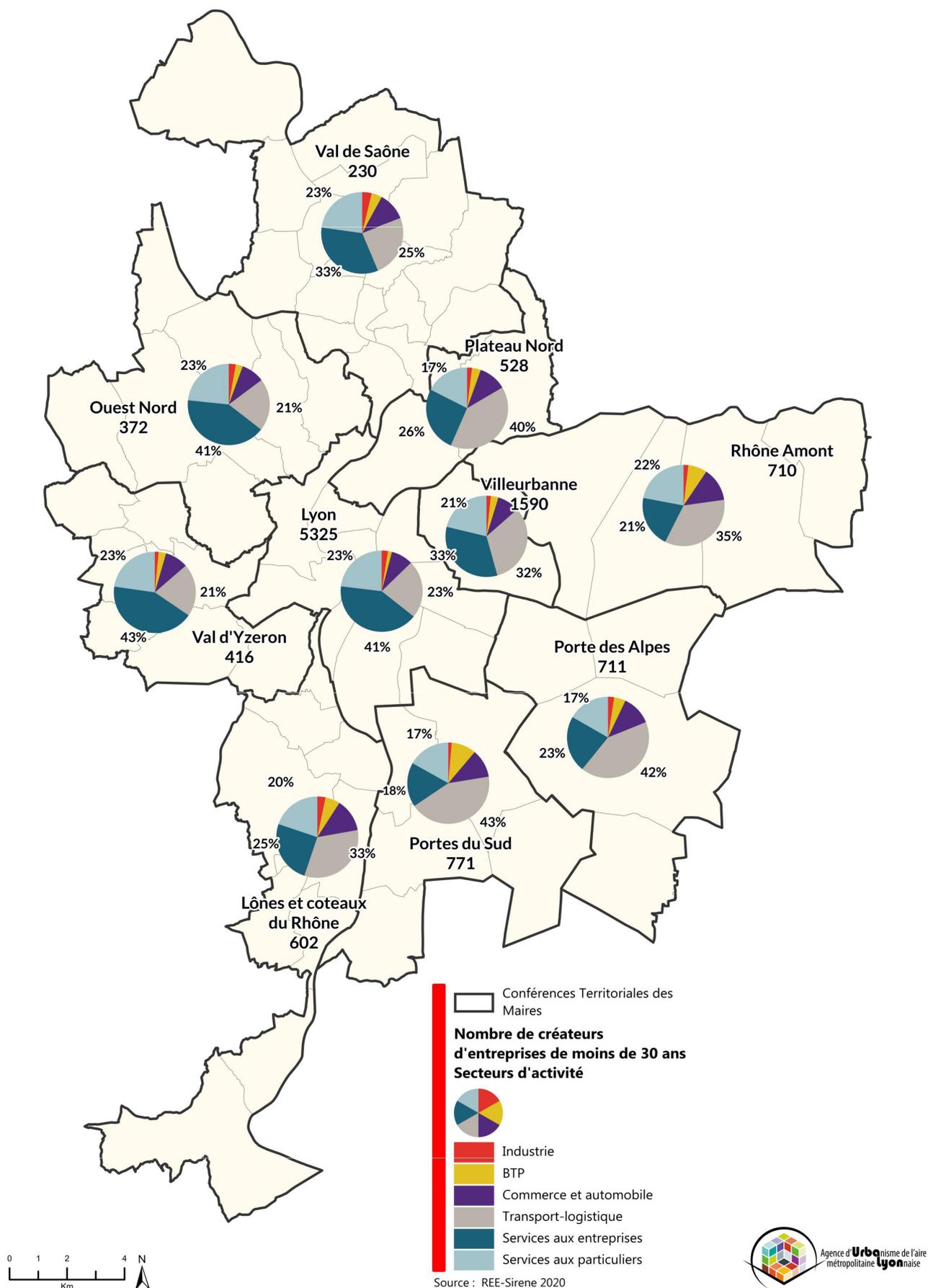


### Part des créateurs de moins de 30 ans dans l'ensemble des créateurs d'entreprises

Source : REE Sirene 2020



## Répartition des créateurs d'entreprises individuelles de moins de 30 ans par secteur d'activité dans les CTM





Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Métropole de Lyon, État, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, de la Plaine de l'Ain, de Miribel le Plateau, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, de Caluire et cuire, Chaponnay, Chasse sur rhône, Saint fons, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** 04 81 92 33 26 p.brun@urbalyon.org

Conception et mise en page : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise